Pôle Recherche

Manuel d'histoire de la Wallonie

Chapitre 19

Paul Delforge

La Wallonie durant la Grande Guerre (1914-1918)

Synthèse

Août 2014

Il n'a pas fallu attendre la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale pour voir fleurir une offre exceptionnelle de publications en tout genre sur le sujet. Les références abondent. La courte période 1914-1918, ses prolégomènes, ses péripéties et ses conséquences ont été traités à de multiples reprises. La production historiographique dans le monde anglo-saxon et « germanique » ne s'est jamais tarie ; du côté du monde francophone, on assiste à un évident regain d'activités et de recherches depuis les années 1990. Jusqu'aux cérémonies du centenaire, le pays wallon y a rarement trouvé sa place ; depuis peu, une série de monographies contribuent à la réappropriation collective d'une histoire méconnue, voire totalement oubliée ou occultée, souvent en raison de l'abondance d'autres péripéties. Les approches restent multiples : les unes insistent sur la vie quotidienne, les autres sur les lieux de mémoire, souvent sur des faits d'armes, ou encore elles se limitent à un événement marquant dans un espace temporel et territorial réduit. Le sort de la Wallonie durant la Grande guerre est le thème de ce chapitre 19 qui privilégie une approche politico-institutionnelle originale[1]. Une sélection bibliographique ouvrira des portes vers des sujets qui ne sont pas abordés ici dans le détail : vie quotidienne et approvisionnement, vie dans les tranchées, résistance, espionnage, déportation, pillage économique, etc.

19.00. Introduction

Depuis les élections de 1884, les mandataires libéraux et socialistes – largement majoritaires en Wallonie – sont confinés dans l'opposition des assemblées législatives belges. L'élargissement du nombre d'électeurs ainsi que les modifications du système électoral n'apportent aucun changement. Sur le plan national, le Parti catholique dispose d'une forte majorité qui s'appuie essentiellement sur ses représentants élus en Flandre. Dès lors, le parti catholique gouverne la Belgique sans partage, au point que certains commentateurs politiques rejoignent l'avis de l'avocat libéral Joseph-Maurice Remouchamps quand il affirme que le système politique belge prend une forme d'absolutisme et qu'il n'existe plus de souveraineté nationale :

> « (…) le principe de la souveraineté nationale n'existe plus en Belgique. Une moitié du Parlement y est réduite à l'impuissance et l'autre obéit aveuglément à quelques hommes dont le pouvoir absolu ne connaît qu'une limite : la crainte de l'émeute »[2].

En effet, tant à la Chambre qu'au Sénat, cléricaux et anticléricaux s'affrontent sur d'importantes questions de société : l'enseignement doit-il relever de l'État ou du privé, et avec quel financement ? Faut-il légiférer en matières sociales ou laisser totalement libres les relations entre patrons et ouvriers ? Faut-il abandonner le système du tirage au sort pour le recrutement de l'armée et à qui faut-il imposer un service militaire obligatoire ? Le droit de vote doit-il être élargi à tous et à toutes ? Faut-il légiférer en matière d'emploi des langues dans les emplois publics ? Quelle attitude adopter par rapport à l'État

[1] Elle s'inspire principalement de l'ouvrage suivant : Paul DELFORGE, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale, Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Destrée, 2008, coll. Notre Histoire.

[2] Joseph-Maurice REMOUCHAMPS, *Le vote bilatéral et le bilatéralisme. Essai d'organisation de l'Unité nationale pour l'équilibre des partis et l'égalité des races*, Bruxelles-Liège, Larcier/Vaillant-Carmanne, 1919, p. 18-19.

indépendant du Congo, propriété de Léopold II ? Les débats ne manquent pas et à la fracture idéologique s'ajoute fréquemment une forte différence de sensibilité entre représentants des arrondissements du nord et du sud de la Belgique. Mais lorsque l'on passe au vote, la discipline de parti prévaut, bloquant ainsi – de l'avis surtout de l'opposition – le fonctionnement de la démocratie belge.

Libéraux et socialistes fondent beaucoup d'espoir sur les scrutins de 1911 et 1912. Les difficultés internes rencontrées par le Parti catholique au printemps 1911 ont fait naître de grands espoirs de changements dans les rangs de ses adversaires qui sortent renforcés du scrutin communal d'octobre 1911. Pourtant, les élections législatives du 2 juin 1912 n'apportent aucun changement majeur. Le succès catholique et flamand est total. La défaite des libéraux et des socialistes est d'autant plus cuisante qu'ils ont largement pratiqué la formule des listes de cartel et qu'ils disposent d'une large majorité en Wallonie (44 sièges sur 72). Dans l'esprit de plusieurs mandataires wallons, à la suite de Jules Destrée, il est temps de réfléchir sérieusement à la modification des structures de l'État unitaire par l'introduction de la séparation administrative. De février à juin 1913, un débat parlementaire brûlant sur le projet de loi militaire déposé par le gouvernement de Broqueville donne l'occasion d'en faire la démonstration.

19.01. La Wallonie n'est pas défendue

Depuis 1831, la neutralité de la Belgique – perpétuelle et armée – est garantie – soit collectivement soit individuellement – par les grandes puissances européennes (y compris plus tard par les Pays-Bas). Se sentant ainsi protégée, la Belgique ne va guère accorder une très grande importance à sa politique étrangère. Quant à sa politique de défense nationale, elle est dominée depuis 1860 par la doctrine dite « du réduit national ». Pour les responsables politiques et militaires de l'époque, Anvers doit être une citadelle inexpugnable à partir de laquelle tout ennemi pourra être refoulé. L'ennemi, à l'époque, s'appelle principalement la France de Napoléon III. Au lendemain de 1870, la Belgique craint désormais que Français et Prussiens règlent leur revanche sur le territoire de la moyenne Belgique, le long de la Meuse. Pour faire face à un danger qui pourrait aussi venir de l'est, des forts sont construits sur la Meuse, à partir de 1887, mais au début du XXe siècle, la stratégie générale n'a guère changé : en cas d'attaque, les divisions armées doivent livrer une résistance sporadique, mener quelques combats d'arrière-garde et, surtout, se réfugier autour d'Anvers où de nouveaux forts sont construits en 1906 et où sont entreposées toutes les réserves de vivres et de matériels (**doc. 19.01a**). L'amélioration de cette situation figure parmi les points du projet de loi militaire déposé par le gouvernement en 1913.

Rondement mené, le débat parlementaire lancé sur la question militaire en 1913 donne lieu à des interventions musclées et argumentées. Dans les milieux libéraux et socialistes wallons, on se montre notamment inquiet face à une stratégie militaire qui suppose l'abandon total d'une importante partie du pays dès le début d'une éventuelle offensive, en l'occurrence de toute la Wallonie et de son riche bassin industriel : cette zone est aussi, par la vallée de la Meuse, la route directe de l'Allemagne vers la France (**doc. 19.01b**). En dépit des arguments échangés, le débat sur l'importante réforme de l'armée s'achève par un vote majorité contre opposition.

En « position de concentration », six divisions devront assurer la défense du territoire. Dans un rôle d'avant-garde, la 1ère division (dite des Flandres), positionnée à Gand, devra être orientée pour faire face à un danger qui pourrait venir d'Angleterre ; la 2e division, à Anvers, et la 3e division (dite de Liège) regarderont l'Allemagne ; les 4e et 5e divisions, à Namur, Charleroi et Mons, devront se protéger de la France en cas d'attaque sur la Meuse ou par Maubeuge-Lille ; quant à la 6e division, avec la division de

cavalerie, elle opèrera depuis Bruxelles. La mission respective des 5 premières divisions consiste à résister le temps qu'arrivent les autres divisions en renfort. Dans ce dispositif, Liège et Namur serviront de places d'arrêt, de têtes de pont et de points d'appui. Anvers constitue un camp retranché et une place refuge. Sur le fonctionnement de ce dispositif, des tensions existent entre « hauts responsables » quand l'Allemagne demande au gouvernement belge, le 2 août 1914, l'autorisation du libre passage de ses troupes sur son territoire pour s'en aller mener bataille contre la France. Dans les premiers temps de la bataille, des ordres contradictoires émaneront du général Selliers et du roi Albert, chef des armées.

19.02. Boucherie militaire et massacre de civils (août 1914)

Alors que les troupes allemandes ont déjà pénétré au grand-duché de Luxembourg, Berlin laisse 12 heures aux autorités belges pour se décider. Pendant toute la nuit, le Conseil des Ministres examine la situation et sa réponse est négative. Le roi Albert expose la position officielle belge devant le Parlement, le 4 août. Massées depuis quelque temps derrière la frontière, les armées allemandes pénètrent, quasi au même moment, par la frontière orientale du pays wallon avec un seul objectif : Paris. Les troupes du *Reich* violent ainsi la neutralité et la frontière belges. Elles ne craignent nullement les soldats belges considérés comme une armée de carton. En application du Plan Schlieffen (**doc. 19.02a**), les soldats allemands ont mission de traverser la Wallonie d'est en ouest, d'atteindre la zone maritime, puis dans un mouvement de rotation, fondre sur Paris en quelques jours. Dans le même temps, en glissant aussi vers la Lorraine, les troupes allemandes devaient prendre Paris en tenaille, Liège étant l'articulation principale de cette guerre de mouvement. La réalité sera quelque peu différente (**doc. 19.02b**). Comme la Lorraine, le pays wallon supporte l'essentiel des premiers combats et aucun bassin de vie n'est épargné, les civils payant un lourd tribut aux événements. Pour eux, d'ailleurs, que la guerre éclate est une surprise totale **(doc. 19.02c)**.

19.02.01. Bataille de Liège (4-15 août 1914)

L'envahisseur mène une guerre moderne et résolue. Deux jours après le déclenchement du conflit, un zeppelin sème la panique au cœur de Liège en y lançant des bombes ; il s'agit du premier bombardement aéroporté de l'histoire militaire. Le 7 août, la brigade du général Erich Ludendorff parvient à entrer dans Liège **(doc.19.02.01a.)**. Sur la route d'Aix-la-Chapelle, les Allemands ont cependant rencontré une résistance inattendue et essuyé des pertes importantes. En raison de la défense héroïque (et inattendue) des forts entourant la cité mosane, le président de la République française, Raymond Poincaré, s'empresse de lui décerner, dès le 7 août, la Légion d'honneur.

Cette résistance ne fait pourtant que commencer **(doc.19.02.01b.)**. Pugnaces, douze forts liégeois parviennent, pendant une semaine encore, à tenir tête aux divisions allemandes à l'entrée de la vallée qui donne accès à la France. Surpris, l'envahisseur fait venir d'urgence une arme de fabrication toute récente : des obusiers fabriqués par Krupp et surnommés les *Grosse Bertha* **(doc.19.02.01c.)**. Ces dernières s'ajoutent à une artillerie « classique » déjà mutilante. Face à la puissance de feu de tous ces engins, sept forts liégeois doivent se résoudre à capituler (14 août) ; le 15, Boncelles et Lantin tombent de concert. Détruisant la chape de béton de la poudrière, un obus provoque une explosion dévastatrice au fort de Loncin. Le 16 août, Flémalle et Hollogne se rendent. La Bataille de Liège a coûté la vie à 1.500 soldats (dont 500 défenseurs des forts), et a fait 2.500 à 3.000 blessés. Du côté des civils, on dénombre 1.200 morts, dont 67 exécutés froidement le 20 août.

La Bataille de Liège a-t-elle été déterminante ? Les Allemands ont-ils été à ce point freinés dans leur progression que l'effet de surprise recherché par le Plan Schlieffen a été perdu ? Aujourd'hui, la question reste controversée. Pour les uns, en dépit des sacrifices humains, force est de constater que l'avancée allemande n'a pas été retardée de manière déterminante (certains estiment à deux/trois jours ce retard). Pour d'autres, les Allemands ont perdu à la fois un temps précieux et environ 5.300 hommes ![3] Les autorités françaises ont pu s'organiser, et Londres envoyer des renforts. Mais la conséquence la plus immédiate de la résistance rencontrée est certainement que l'envahisseur va se montrer sans pitié pour atteindre et dépasser au plus vite la frontière franco-wallonne sur toute sa longueur, et notamment lors du siège de Namur.

19.02.02. Atrocités allemandes contre les civils

Est-ce le souvenir des francs-tireurs de la guerre franco-prussienne de 1870-1871 qui hante les esprits des Allemands ou est-ce la résistance inattendue rencontrée dès les premiers kilomètres franchis en Wallonie qui leur fait perdre patience ? Toujours est-il que l'armée allemande – en dépit d'instructions strictes – se laisse aller à des atrocités indicibles et à des destructions aussi inutiles qu'inadmissibles à l'égard des civils. Obsédés par les étapes précises du Plan Schlieffen à respecter docilement et surtout rapidement, les « envahisseurs » semblent avoir voulu intimider ceux qui se mettaient sur leur route « inutilement » – de leur point de vue du moins –. Outre la résistance des forts et la seule bataille perdue à Haelen le 12 août, les troupes allemandes devaient en effet subir toute une série de désagréments causés par les ponts démolis et explosés, les voies de chemins de fer sabotées, les barrages dressés sur les routes par les civils, voire les fils sectionnés des lignes télégraphiques et téléphoniques. Cette mauvaise volonté manifeste des populations à leur égard exaspérait les troupes allemandes pressées d'atteindre leurs objectifs. On ignore le message adressé aux soldats allemands par leurs supérieurs avant l'offensive, mais dans son journal de guerre, le capitaine Walter Bloem rappote un fait qui permet peut-être de comprendre l'état d'esprit des soldats : après une épuisante marche de 45 kilomètres, aucun soldat ne quittait les rangs, « la pensée de tomber entre les mains des Wallons étant pire que la souffrance causée par les pieds blessés » (Walter BLOEM, *Das Ganze Halt*, 1919, cité par Tuchman, p. 303). Il ne faut pas oublier, enfin, que la doctrine allemande de la terreur trouve aussi sa source chez Clausewitz pour qui cette stratégie de la terreur est un moyen de raccourcir les hostilités. Or toute sa conception de la guerre repose sur le principe qu'elle doit être courte, incisive et décisive et qu'aucun moyen ne doit être épargné.

Longtemps après les nombreuses études et enquêtes menées pendant et juste après la Grande Guerre, deux historiens irlandais ont publié une étude scientifique scrupuleuse sur « *1914. Les atrocités allemandes* » perpétrées en Wallonie, en Flandre, en Lorraine et en Alsace dès les premiers jours de l'invasion. De la chronologie des événements, il ressort que des dizaines de communes liégeoises sont le théâtre d'atrocités sans nom entre le 5 et le 8 août 1914 ; toutes sont situées essentiellement sur et autour du plateau de Herve. 21 localités comptent au moins dix victimes parmi leur population civile (118 à Soumagne, 108 dans la localité voisine de Mélen) ; le nombre de maisons détruites est tout aussi impressionnant. Alors que la soldatesque s'avance, les villes et villages de Wallonie sont aux premières loges. Seul le Brabant wallon est en partie épargné. Par contre, en province de Luxembourg, dans le Namurois et le Hainaut, des civils sont, comme au pays de Liège, tués sans mobile, pris en otage de manière arbitraire, arrêtés et déportés massivement en Allemagne. Les destructions et incendies de maisons ou d'édifices publics et religieux sont aussi considérables.

---

[3] John HORNE & Alan KRAMER, *1914, Les atrocités allemandes, La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011, p. 40, 41 et 184.

Entre le 5 août et le 21 octobre 1914, 128 localités ont été dénombrées où dix civils au moins ont été tués froidement. Si l'on fait exception de Frasnes-lez-Couvin touchée pour la seconde fois le 16 septembre (34 civils exécutés), la période du 5 au 26 août est celle où se concentrent les atrocités commises dans les villes et communes de Wallonie. Durant ces trois semaines, en effet, sur 112 communes ayant subi les atrocités allemandes et comptant au moins 10 victimes civiles, 74 sont situées en pays wallon (soit 2 sur 3), contre 23 dans les départements français, essentiellement en Meurthe-et-Moselle. Sur les 4.837 civils répertoriés durant ces mêmes trois semaines, 3.600 civils ont été tués dans ces villes et villages (près de 75%), où 7.221 habitations au moins ont été détruites[4].

Plusieurs dizaines de communes wallonnes sont en droit de se considérer comme villes martyres **(doc. 19.02.03)**. La mémoire collective wallonne retient surtout les noms de Visé, Soumagne, Andenne **(doc. 19.02.03a)**, Tintigny, Tamines **(doc. 19.02.03b)**, Ethe et Dinant **(doc. 19.02.03c)**. Sans entrer dans une sorte de hit parade qui serait déplacé, il n'est pas inutile de prendre conscience, à travers des chiffres, de l'importance du drame qui a frappé les localités suivantes :

Localités wallonnes ayant enregistré le plus grand nombre de civils tués (août 1914)

Date	Localité	Civils tués
23 août	Dinant	674
22 août	Tamines	383
20 août	Andenne/Seilles	262
23 août	Ethe	218
26 août	Arlon	133
5 août	Soumagne	118
8 août	Mélen	108

D'après John HORNE & Alan KRAMER, *1914, Les atrocités allemandes, La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011, p. 477-484

Localités wallonnes ayant enregistré le plus grand nombre de maisons détruites (chiffres absolus) (août 1914)

Date	Localité	Maisons détruites
23 août	Dinant	1.100
16 août	Visé	600
22 août	Couillet	406
8 août	Herve	300
23 août	Ethe	256
22 août	Monceau	248
22 août	Tamines	240
20 août	Andenne/Seilles	210
22 août	Tintigny	183

D'après John HORNE & Alan KRAMER, *1914, Les atrocités allemandes*…, p. 477-484

[4] D'après John HORNE & Alan KRAMER, *1914*…, p. 477-484

Pour l'ensemble du pays wallon, entre le 5 et le 26 août, on dénombre plus de 5.000 civils exécutés sans aucun mobile, et plus de 15.000 maisons détruites. Le paroxysme de la violence est atteint entre le 20 et le 23 août (2.400 civils tués), durant des batailles qui ont lieu le long de la Meuse et de la Sambre ainsi qu'en Ardenne.

19.03. Bataille des frontières (20-24 août 1914)

Entre le 20 et le 24 août 1914, tout le front « occidental » allemand est en flammes. Sous l'appellation générique « Batailles des frontières » se jouent quatre fronts : en Lorraine (commencés le 14 août, les combats s'intensifient), entre la Lorraine et les Ardennes, entre les Ardennes et Charleroi, entre Charleroi et Mons. Face au plan Schlieffen ignoré des Français, ceux-ci se focalisaient sur le respect du Plan XVII du général Joffre, ignoré des Allemands. Au cœur de la stratégie française se trouvait une offensive à travers les forêts ardennaises qui devait s'avérer décisive. Résolument tourné vers l'offensive, le plan français table sur leur superiorité numérique qui devait immanquablement « casser » l'offensive allemande au nord de la Sambre ; mais la supériorité numérique est dans le camp allemand, de même que l'équipement militaire. La stratégie militaire belge d'avant-guerre, quant à elle, tente de faire ses preuves par la politique du réduit autour d'Anvers. Décidé de façon unilatérale par le roi Albert le 18 août, le repli de l'Armée belge sur la métropole portuaire ouvre en fait un vaste espace dans lequel va s'engouffrer l'envahisseur (18-20 août). Aucune coopération – militaire ou politique – n'existe entre Belges, Anglais et Français : ces derniers se disent consternés face à la retraite des troupes belges à la veille de leur propre offensive. Le 20 août, les troupes allemandes entrent dans Bruxelles, et les 15 corps d'armée de l'aile droite allemande font mouvement pour prendre le contrôle des points de passage sur la Meuse, la Sambre, la Haine et autres canaux.

19.03.01. Bataille de Namur (19-25 août 1914)

Alors que le pont d'Andenne a sauté contre leur volonté, les troupes allemandes (40.000 hommes) arrivent devant Namur. Tirant les leçons de la bataille de Liège, l'infanterie reste en réserve ; par contre, un bombardement incessant est orienté vers les neuf forts namurois et leur garnison, ainsi que vers le centre de la ville. Il dure plus de 70 heures. Provoqués par les infatigables *Grosse Bertha*, les dégâts matériels et humains sont considérables. Jamais, dans l'histoire contemporaine, un centre ville n'avait ainsi été pris aussi systématiquement pour cible.

L'aide de l'armée française est inutile, autant que la résistance héroïque des hommes du fort de Marchovelette. Ils étaient 37.000 à défendre Namur : en face, les effectifs allemands varièrent de 107 à 153.000 hommes disposant de 400 à 500 pièces d'artillerie. Avec nettement moins de victimes dans leurs rangs qu'à Liège, les Allemands s'emparent de Namur, ainsi que de la route de la Meuse et de la Sambre. Dès le 21 août, les points de passage sur la Sambre, entre Namur et Charleroi, sont forcés. La bataille de Namur s'achève le 24 août, avec 5.000 prisonniers. Après avoir convergé sur Liège et Namur sans succès, les forces armées belges ont pour leur part délaissé le pays wallon pour se concentrer autour du réduit d'Anvers, d'autant que deux attaques tentées sur l'arrière des troupes allemandes se sont soldées par de sérieuses pertes dans les rangs belges. Les armées françaises tentent quant à elles de défendre les derniers verrous à Dinant et à Charleroi, tandis que le corps expéditionnaire britannique s'approche de Mons.

19.03.02. Un massif inexpugnable tombé en quatre jours (20-24 août 1914)

Comme l'avaient prédit certains militants wallons, les Prussiens usent des voies ferroviaires construites dans l'Eifel. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, la ligne des Hautes Fagnes (*Vennbahn*) avait progressivement désenclavé la « Sibérie prussienne », en reliant Stolberg (et ses mines) au réseau grand-ducal, et en passant notamment par Saint-Vith. Les lignes Herbesthal-Verviers et Malmedy-Stavelot construites peu avant-guerre, et d'autres tronçons qui seront rapidement établis sous l'occupation (Saint-Vith - Vielsalm par exemple), s'imposent comme autant de couloirs de pénétration à finalité militaire[5].

Surprises par l'invasion allemande à travers les forêts ardennaises jugées – par les stratèges de Paris et de Bruxelles – un massif infranchissible, les armées françaises tentent de forcer le combat le plus au nord possible, mais elles ne supportent pas le choc de l'affrontement. Mal préparées, les troupes du général Joffre sont décimées par des soldats allemands, mieux armés et disposés sur une ligne de front reliant les sources de la Lesse et à celles de la Semois. Face aux mitrailleuses et à l'artillerie lourde du *Reich*, les fantassins pas plus que la cavalerie de la République ne font le poids durant la bataille des frontières.

Après Neufchâteau (20 août), d'autres localités du Luxembourg deviennent le mourroir de milliers de « pantalons rouge garance », uniformes français à la couleur bien visible (au contraire des Allemands en vert-de-gris, *feldgrau*) : Ethe, Bleid, Rossignol, Hamipré et son ravin de la mort, Bertrix, Luchy, Ochamps, Maissin. Le désastre est total. Dans le brouillard ardennais, les soldats se ruent les uns sur les autres. À Rossignol, il ne reste rien de la 3e division coloniale française composée d'Algériens. À Virton, « le champ de bataille offre un spectacle invraisemblable. Des milliers de morts restaient debout, soutenus par un arc de 60° avec l'horizontale », écrit un officier français. Le 22 août 1914 est un véritable « jour de deuil de l'armée française »[6] observe l'historien J-C. Delhez qui souligne que 25.000 hommes sont morts au combat en une seule journée, deux fois plus qu'à Waterloo (le 18 juin 1815). Il s'agit de la journée la plus sanglante de toute l'histoire militaire française. Les cimetières et nécropoles visibles dans le sud de la Wallonie témoignent encore de cet épisode majeur et pourtant méconnu de la Grande Guerre.

Non content d'avoir décimé les troupes de son ennemi juré (on estime que 130.000 soldats français ont été tués), l'envahisseur poursuit ses atrocités contre les civils : exécutions sommaires, démolition de maisons, prisonniers envoyés en Allemagne... Prise le 12 août et choisie comme base militaire, Arlon paraît échapper au désastre quand, le 26 août, ordre est donné de fusiller 122 civils faits prisonniers à Rossignol, en l'absence de moyen de transport pour les convoyer vers l'Allemagne. Tout l'effort de guerre allemand est désormais concentré sur le nord et le nord-est de la France, car, en même temps que tombent l'Ardenne et la Gaume, l'offensive allemande a eu raison de Dinant, de Charleroi et de Mons (cfr **doc. 19.02a.**).

---

[5] Daniel CONRAADS et Dominique NAHOÉ, *Sur les traces de 14-18 en Wallonie*, Namur, IPW, 2013, p. 12-13

[6] Jean-Claude DELHEZ, *Le jour de deuil de l'armée française*, Thonne-la-Long, 2011 et 2013

19.03.04. Bataille de Charleroi - bataille de la Sambre (20-23 août)

Afin de freiner l'avancée allemande, les armées françaises tentent aussi de prendre position sur la Sambre ; entrant en Wallonie dès le 15 août, elles tentent de bloquer la « trouée de l'Oise », la route vers Paris. Elles s'avancent aussi vers Dinant, tout en attendant le renfort des Britanniques arrivant par le sud du Hainaut. En pays wallon, aucun ouvrage d'art défensif ne subsiste de l'Ancien Régime ; le boulevard d'invasion vers Paris est grand ouvert devant les Allemands qui doivent cependant s'emparer des ponts, ultimes obstacles. Utilisant des otages civils comme boucliers, alignant une artillerie menaçante et semant la terreur devant eux par le pillage et l'incendie de plusieurs villages (Couillet, Monceau, Tamines, etc.), les armées allemandes qui se sont déjouées des troupes françaises à Dinant obtiennent la reddition rapide de Charleroi. Comme ailleurs, une amende faramineuse est exigée, tandis que les atrocités envers les civils se poursuivent. En dépit de faits d'armes héroïques, les troupes françaises se replient sans engager une offensive qui se serait avérée désastreuse, payant néanmoins, ici aussi, un lourd tribut. C'est l'échec du Plan XVII. Quand il s'empare de Lobbes (23 août), l'envahisseur a gagné la bataille de la Sambre.

19.03.03. Prise de Dinant (20-23 août)

Déjà le 15 août, les premiers soldats de l'armée allemande sont arrivés à Dinant. À ce moment, le centre ville et la citadelle – démilitarisée – sont tenus par cette avant-garde. Bien décidée à verrouiller la Meuse, l'armée française parvient elle aussi à Dinant et dispute les ponts aux premiers envahisseurs. Parmi les soldats français, un lieutenant originaire de Lille, âgé de 24 ans, sera blessé au genou : un détail dans l'histoire de la Grande Guerre, même si le soldat se nomme… Charles de Gaulle. Le succès couronne les premiers assauts français – à la grande joie ostensible des populations –, mais la contre-attaque allemande ne laisse planer aucun doute sur la supériorité du *Reich* (20-23 août). À Dinant, le 23 août, l'armée saxonne de von Hausen livre aux Français l'un des derniers engagements de la bataille dite de Charleroi.

En se repliant, les Français détruisent les voies de communication qui faciliteraient le déferlement allemand vers la République. Ce faisant, ils enferment les Dinantais dans leur propre cité, face à une armée allemande bien informée de l'ovation réservée par les Wallons quelques jours plus tôt en l'honneur des Français alors libérateurs, ainsi que du sabotage discret auquel ils se livrent. Les habitants de Dinant et des communes avoisinantes (Bouvignes, Hastière, l'abbaye de Leffe, Romedenne, Surice, Spontin, etc.) vont payer très cher cette sympathie. En deux jours, 10% de la population de la ville de Dinant périt sous les armes allemandes, tandis qu'un tiers des maisons seulement reste debout ; 400 habitants sont encore déportés en Allemagne. Dinant donne l'impression de revivre la mise à sac de 1466, œuvre, à l'époque, des Bourguignons. Elle est la ville martyre par excellence.

19.03.05. Bataille de Mons (23-24 août)

Du côté de Mons, c'est un corps expéditionnaire britannique qui tente de barrer la route des Allemands. Dans l'histoire de la Grande-Bretagne, la bataille qui se déroule autour de la cité wallonne symbolise à la fois l'entrée en guerre des forces du roi George V, la première confrontation entre Britanniques et Allemands et la première intervention armée britannique en Europe occidentale depuis la bataille de Waterloo en 1815. C'est encore la première confrontation contre un pays européen depuis l'intervention en Crimée. C'est enfin tout près de Mons que tombe le premier combattant et c'est là encore que restera pour l'éternité la dernière victime britannique de la Grande Guerre.

Au-delà de ses symboles, les 23 et 24 août sont à Mons aussi deux journées sanglantes. Ignorant totalement la présence des *British expeditionary Forces* en terre wallonne, les Allemands (160.000 hommes et 600 canons) engagent le combat sur un terrain qu'ils n'ont pas choisi, pas plus que leur opposant (70.000 hommes et 600 canons). Comme ailleurs en Wallonie, l'envahisseur n'hésite pas à se servir des civils comme boucliers et se laisse aller à des atrocités inqualifiables. En 24 heures, 137 maisons sont détruites à Quaregnon, tandis que 66 civils sont passés par les armes. Il ne s'agit que d'un exemple des scènes épouvantables qui se produisent alors. Les deux grandes armées se battent pendant 9 heures ; la bataille de Mons fit 1.600 tués ou blessés et retarda d'un jour la marche de l'armée de von Kluck.

Dans les rangs des deux armées, les pertes sont aussi énormes : en moins de 48 heures, plus de 4.000 hommes sont touchés côté anglais, 7.500 côté allemand. Souhaitant épargner ses forces, Londres organise un repli stratégique. La bataille de Mons donnera lieu à une littérature créant la légende des Anges de Mons (**doc. 19.03.05**). La bataille de Mons est inscrite au panthéon militaire britannique, au même titre qu'Azincourt ou Hastings. Tous les tués furent des héros. L'attitude de chaque régiment donna lieu à un hommage.

19.03.06. Au tour de Tournai

La progression des armées allemandes est impressionnante par son ampleur et sa rapidité. Le 22 août, les portes de Tournai sont atteintes et surtout l'accès à la route de l'Escaut. La cité n'est plus défendue par l'armée belge. La ville semble ouverte quand l'arrivée de bataillons français composés de Vendéens attire un contigent considérable de soldats allemands. Les combats sont disproportionnés. Le 24 août, les Vendéens sont décimés. La sympathie témoignée par les Tournaisiens aux Français augmente « la contribution de guerre » exigée par l'envahisseur. Pressés, les soldats allemands poursuivent leur route et ne laissent que peu d'hommes à Tournai. Pendant quatre jours, entre le 27 septembre et le début octobre, la cité scaldéenne présentera cette singularité de ne plus être occupée par les Allemands. La prise d'une trentaine d'otages enlève cependant tout espoir. Comme le reste du pays wallon, Tournai restera occupée jusqu'en novembre 1918 : le 9, elle est libérée par les Britanniques.

* *

*

Pendant la « Bataille des frontières », 70 divisions françaises sont mobilisées, soit 1.250.000 hommes pendant quatre jours, avec un bilan de 140.000 tués ou blessés. À ce moment, personne n'a conscience que, par les effectifs engagés et le chiffre des pertes, la plus grande bataille de la Grande Guerre vient d'avoir lieu (**doc. 19.03.06**). L'occupation de la Belgique et du Nord de la France allait procurer aux Allemands la puissance industrielle des deux pays, les manufactures de Liège, le charbon du Borinage, le minerai de fer de Lorraine (pays de Briey en particulier), les usines de Lille, les canaux, les chemins de fer, l'agriculture… (Barbara W. TUCHMAN, p. 253). En quelques jours, les événements donnent également de la Grande Guerre son image définitive ; un monde disparaissait. L'idée que la fraternité, l'interdépendance financière, commerciale et économique rendraient une guerre impossible venait de faire long feu. Le nationalisme venait de tout balayer sur son passage.

Premier grand théâtre des opérations militaires en Europe de l'ouest, la Wallonie est sous domination allemande dès le 26 août 1914. Elle restera occupée jusqu'à l'Armistice signé le 11 novembre 1918. On reste abasourdi par la violence déployée contre les civils lors de l'offensive allemande d'août 1914.

Inexcusable, le comportement allemand reste aussi inexplicable sauf à considérer que Berlin avait délibérément l'intention de semer la terreur, à la fois par rétorsion contre le refus de Bruxelles de laisser le libre passage et aussi dans le but de paralyser toute tentative d'opposition : la menace de répéter les massacres de Visé, Andenne, Tamines et Dinant (notamment) devait faire plier des Wallons considérés tous globalement comme des têtes de bois et de dangereux agitateurs.

Passé le cap du mois d'août 1914 et du territoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les massacres s'arrêtent aux portes de Bruxelles : foyer de culture française, l'Université de Louvain est prise aussi dans cette tourmente (massacre de civils et incendie de la bibliothèque). Les 19, 20 et 21 octobre 1914, lorsque l'armée allemande se heurte à une résistance vaillante autour de la ville d'Ypres, on assiste à nouveau, dans une dizaine de communes de Flandre occidentale cette fois, à des scènes d'atrocités similaires à ce qui s'est passé majoritairement dans les localités wallonnes. Le recours à la terreur (certains auteurs parlent de « brutalisation ») comme méthode de soumission de l'adversaire, voilà ce qui attend désormais les territoires occupés.

* *

*

En dépit de pertes humaines considérables, l'armée française est parvenue à stopper l'avancée allemande sur la Marne (septembre 1914). Avancés hors de leurs frontières occidentales, mais bloqués entre la Marne et les Pays-Bas neutres, les Allemands se retrouvent en situation d'occuper le territoire d'une Belgique où il reste une poche de résistance, du moins un endroit non encore investi : Anvers.

Entamés fin septembre, les bombardements allemands sur la métropole portuaire sont de plus en plus violents. Après quelques jours, la situation des « repliés » devient intenable. La place se rend le 10 octobre. La plupart des soldats de la garnison rejoint les Pays-Bas où près de 33.500 soldats se retrouvent internés. D'autres prisonniers de guerre sont envoyés en Allemagne où l'on comptabilisera près de 41.200 soldats belges capturés principalement durant le mois d'août 1914[7]. Quant aux soldats connaissant de sérieux problèmes de santé, ils seront 4.300 à être internés en Suisse[8].

L'armée belge de campagne qui est parvenue à quitter précipitamment Anvers, se déplace derrière l'Yser. C'est là, en Flandre occidentale, que se déroulent, à partir du 18 octobre, les derniers combats de l'offensive allemande. Ils sont aussi terriblement meurtriers. Les deux armées sont au bord de l'épuisement et les troupes allemandes décident d'un court répit avant de passer à une offensive que Berlin espère décisive. Un succès ouvrirait les portes de Dunkerque et une fenêtre sur la Manche. Mais l'inondation de la région met un terme à la bataille de l'Yser (fin octobre-début novembre). Ce système de défense original avait été mis au point au XVIIe siècle déjà, pour résister aux Espagnols. Il consistait à ouvrir les vannes d'un réseau hydraulique : la plaine maritime complètement inondée (2 novembre) interdit alors tout déplacement de l'ennemi. Dix jours plus tard, la première bataille d'Ypres s'achève. À la guerre de mouvement imposée par les Allemands succède une guerre de tranchées, interminable.

---

[7] Michel DUMOULIN, *L'entrée dans le XXe siècle*, dans *Nouvelle histoire de Belgique. 1905-1950*, Bruxelles, Complexe, 2006, p. 93

[8] *Idem*, p. 124

19.04. Quatre années d'occupation

La Wallonie restera relativement éloignée du front durant les longs mois que durera la guerre. Elle verra défiler sur son sol les troupes allant (jeunes d'entrain) et revenant (blessés, prisonniers, etc.). Elle verra aussi partir des milliers de jeunes gens décidés à rejoindre les forces armées derrière l'Yser. Elle enregistrera une forte mobilisation de ses habitants afin d'assurer le ravitaillement et, dans la mesure du possible, de résister à l'ennemi. Elle subira enfin les rudes conditions d'une occupation allemande qui est totale sur son territoire.

19.04.01. Privation, règlementation et contrôle

En quelques semaines, la Belgique a changé de statut pour les responsables allemands : elle n'est plus un simple lieu de passage[9] ; le sort des armes contraint le *Reich* à se conformer au droit international et le pays devient, jusqu'à la conclusion d'un traité de paix, une zone occupée dont l'administration lui incombe[10]. À l'époque, on estimait que les négociations de paix se dérouleraient au printemps 1915 et que cette situation ne serait dès lors que provisoire. On sait ce qu'il en advint. Pendant quatre ans, le *Reich* est astreint à la gestion quotidienne – politique, administrative, judiciaire, économique et sociale – de son (ancien) voisin[11]. Et comme la situation « provisoire » se prolonge, diverses forces politiques allemandes envisagent une réorganisation totale des frontières européennes, en particulier du côté belge. De multiples projets fleurissent. Tous concourent – c'est le minimum – à doter l'Allemagne d'un accès plus court et plus rapide vers l'océan Atlantique, à partir d'Ostende ou d'Anvers.

Dès le 1er septembre, le *Generalfeldmarschall* Colmar von der Goltz a été désigné gouverneur général, en charge de la direction de la Belgique. Immédiatement, le militaire supprime la Chambre et le Sénat, et gouverne par voie d'ordonnances rédigées en allemand. Sous les ordres directs de l'empereur Guillaume II, il est en charge des troupes en guerre jusqu'à son remplacement, le 28 novembre. À ce moment s'établit l'administration d'occupation.

Après avoir trouvé refuge à Ostende (6-13 octobre 1914), le gouvernement belge établit ses quartiers à Sainte-Adresse, près du Havre ; le roi Albert qui ne veut pas quitter le « sol national » s'installe, pour sa part, à La Panne. Le roi comme le gouvernement empêchent les parlementaires de se réunir ; durant les quatre années de guerre, la Belgique présente cette particularité unique de ne jamais réunir ses députés et sénateurs, son pouvoir exécutif n'étant par conséquent contrôlé par personne. Alors que 600.000 personnes ont quitté la Belgique pour trouver refuge principalement aux Pays-Bas, en Angleterre et en France, certains en Suisse, en Afrique ou en Amérique, tous ceux qui restent sont contraints de se mettre à l'heure allemande. Cela concerne leur montre (décalage d'une heure), mais aussi leur carte d'identité, le contrôle de leur déplacement, leur réunion, leur langue, bref leur vie quotidienne est strictement réglementée et contrôlée. Et comme les biens de première nécessité viennent rapidement à manquer, les quatre années d'occupation riment obstinément avec privation.

---

[9] Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. 5, Bruxelles, 1975, p. 307.

[10] Dr Franz ANHOLT, *Die deutsche Verwaltung in Belgien*, Berlin-Bruxelles, (1917).

[11] Se présentant comme victime, l'Allemagne niera la préméditation planifiée, mais elle avait bien l'ambition de se tailler une place de premier ordre aux côtés, voire devant, l'Angleterre, la Russie et les États-Unis. L'historien Fischer l'a bien démontré. Fritz FISCHER, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale. 1914-1918*, Traduction française, Paris (Trévise), 1970, p. 109-110.

19.04.02. Les institutions confisquées

En termes d'organisation administrative, la Belgique occupée (*Okkupationgebiet*)[12] dépend à la fois des autorités militaires allemandes et du gouverneur général désigné par l'empereur. À cette zone est distrait le district des Étapes (*Etappengebiet*) soumis à la seule autorité militaire qui autorise, ou non, l'application des décisions du gouvernement général prises à Bruxelles.

- Variant avec le temps, l'étendue du **district des Étapes** concerne d'abord, en Wallonie, l'extrême ouest de la province de Hainaut et l'extrême sud de la province du Luxembourg. Le 6 septembre 1916, le territoire français situé au sud de Mons, comprenant Bavay, Maubeuge, Solre-le-Château, est incorporé à la zone d'Étapes. Le 14, l'arrondissement de Tournai qui jusque-là dépendait de l'*Okkupationgebiet* est à son tour amputé du territoire compris entre Renaix, Courtrai, Menin, Mouscron et la frontière française jusqu'à Péruwelz, ainsi que la voie ferrée de Pérulwelz à Leuze, Fresnes et Renaix[13]. L'ensemble est intégré à la zone d'Étapes livrée à l'armée et à la *Kommandantur* et devient un territoire taillable et corvéable à merci[14]. À partir du 1er janvier 1917, les arrondissements de Mons et d'Arlon sont transférés sous l'autorité respective des Inspections d'Étapes de la 1ère et de la 5e Armée[15].

- La **Belgique occupée**, quant à elle, est placée sous la direction du gouverneur général Moritz von Bissing (du 28 novembre 1914 au 19 avril 1917), puis du général Ludwig von Falkenhausen, jusqu'en novembre 1918. En tant que gouverneur général de la Belgique, le titulaire concentre entre ses mains les pouvoirs législatif et exécutif de l'*Okkupationgebiet*[16]. Pendant un temps, les lois belges restent en vigueur. Progressivement cependant, le gouverneur général exerce la puissance législative à lui tout seul, et ses ordonnances – ayant force de loi – prennent l'ascendant sur la législation belge antérieure. Autour des gouverneurs généraux viendront « travailler » à Bruxelles de nombreux banquiers, économistes, médecins, professeurs, hauts fonctionnaires et diplomates, jouissant souvent d'une solide réputation dans leur pays, et qui formeront une équipe d'experts en affaires belges. Ils vont contribuer à intégrer progressivement la Belgique et ses habitants dans les frontières du *Reich*.

En ce qui concerne les provinces, les Allemands remplacent tous les gouverneurs belges et imposent des gouverneurs militaires allemands, chargés de maintenir l'ordre. Ils sont les représentants du gouverneur général (décembre 1914). Un président de l'administration civile siège à leurs côtés, dépendant tant de l'autorité civile que des militaires. Les conseillers provinciaux n'ont plus le droit de se réunir librement : ils sont convoqués par l'occupant pour voter la contribution de guerre imposée par lui. Les députés permanents, quant à eux, disparaissent en mars 1917. Sur le plan communal, il n'a été procédé à aucune révision particulière sur le plan administratif et politique. Néanmoins, dans chaque commune est installée une *Kommandantur* militaire et l'occupant n'hésite pas à réduire la traditionnelle autonomie dont jouissaient les entités communales et plus aucune élection n'est organisée. Les bourgmestres en sont réduits à jouer le difficile rôle d'intercesseur entre la population et les autorités allemandes.

---

[12] En janvier 1915, son territoire s'agrandit des territoires français de Fumay, Givet et Maubeuge. J. DE SMET, *L'organisation de l'administration allemande en Belgique pendant la guerre 1914-1918*, dans *Revue belge des livres, documents & archives de la guerre 1914-1918*, Bruxelles-Paris, décembre 1926-février 1927, 3e série, n° 1, p. 1-2.

[13] J. DE THIER et O. GILBART, *Liège pendant la Grande Guerre*, Liège, Bénard, 1919, t. III. *Liège indomptée*, p. 205.

[14] C. DETOURNAY, *La Grande Guerre sous le regard de l'élite tournaisienne occupée. Contribution à la culture de guerre*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2003, p. 70.

[15] O. VON DER LANCKEN, *Rapport d'activité février-juillet 1917*, dans M. AMARA et H. ROLAND, *Gouverner en Belgique occupée. Oscar von der Lancken. Rapports d'activité (1915-1918). Édition critique*, coll. Comparatisme et Société n° 1, Bruxelles, P. Lang, 2004, p. 308, n. 65.

[16] Arrêté du 3 décembre 1914, *Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé*, Bruxelles, 1914, p. 62.

En matière de justice civile, les magistrats continuent à exercer, prononçant leurs jugements au nom du peuple belge et les exécutant au nom du roi. Leurs compétences sont toutefois rabotées par les tribunaux militaires allemands[17]. Cette situation générale valable pour les premiers mois de l'occupation ne manquera pas d'évoluer. Au printemps 1918, une grève des magistrats prend naissance à Bruxelles et oblige l'autorité occupante à réorganiser tous les tribunaux militaires du pays.

19.04.03. Sous la coupe allemande

Dès les premiers jours de l'invasion a commencé une politique d'anéantissement de tout ce qui est français en Belgique. La destruction du Coq de Jemappes (24 août) symbolise une démarche qui sera permanente (doc. **19.03.03a)** et se manifestera surtout par la restriction de l'usage de la langue française. Une autre caractéristique de la période d'occupation est le pillage systématique du pays : aux rapines faciles et aux rançons des premiers jours de l'invasion ont succédé la mise en coupe réglée de l'économie et les amendes colossales imposées pour des motifs parfois futiles.

Les Allemands puisent largement dans les ressources de la Belgique industrielle, c'est-à-dire de la Wallonie. Mensuellement était prélevée une contribution de guerre de 40 millions de francs pour frais d'entretien de l'armée d'occupation et de l'administration. Cette somme passa à 50 puis à 60 millions en 1916 puis en 1917 malgré les protestations des conseils provinciaux[18]. Par ailleurs, les réquisitions, dès l'automne 1914, ont été innombrables ; les matières premières étaient contrôlées par l'occupant ; les produits alimentaires et industriels étaient avant tout destinés au marché allemand et aux troupes engagées au front. Subissant le blocus maritime des alliés, la Prusse se servait aussi en bêtes et en machines, les transférant sur son territoire « intérieur ». Le pillage du pays est systématique **(doc. 19.04.03b)**. Des « centrales » ont même été créées pour coordonner les réquisitions. Surtout à partir de 1917, à la recherche de matières premières pour leur économie de guerre, les Allemands démantèlent systématiquement les infrastructures industrielles et en particulier l'industrie métallurgique wallonne[19]. Comme l'indique l'économiste Fernand Baudhuin, le nombre des hauts-fourneaux allumés, qui était encore de 6 sur 54 en 1915 et en 1916, n'est plus que de 1 en 1917. En 1918, ils sont tous éteints. À partir de 1917, l'occupant détruit systématiquement les usines pour se procurer fonte et acier pour ses fabrications de guerre. En 1918, il ne reste plus debout que deux haut-fourneaux sur 7 à la société Cockerill : 4.500 wagons de débris de machine en étaient partis pour l'Allemagne »[20].

Le territoire occupé est devenu un vaste garde-manger, que les réquisitions épuisent rapidement. Grâce à l'organisation de comités de ravitaillement sous le contrôle du Comité national de secours et d'alimentation, à la *Commission for Relief* et à l'aide internationale, la population belge réussit à survivre. Le maintien de son statut de neutralité permet au pays de bénéficier de son approvisionnement par l'aide internationale.

Par ailleurs, privant nombre de travailleurs de leur emploi, l'occupant alimentera le chômage (on compte près de 650.000 sans-emploi dans une population belge forte de 7.500.000 habitants en 1914, mais dont 600.000 vont fuir à l'étranger, tandis que 70.000 sont prisonniers) et la misère dans le pays, tout en incitant la main-d'œuvre à gagner l'Allemagne. En manque de bras, l'occupant ajoute au

---

[17] J. DE SMET, *L'organisation de l'administration allemande...*, p. 1-10.

[18] Audrey THIRION, *Le procès des collaborateurs à Liège après la première guerre mondiale*, mémoire de licence en histoire, Université de Liège, inédit, 2000-2001, p. 21.

[19] Philippe DESTATTE, *Histoire succincte de la Wallonie*, août 2013, p. 101

[20] Fernand BAUDHUIN, *Histoire économique de la Belgique (1914-1939)*, Bruxelles, Bruylandt, 1944, t. 1, p. 45 et 67 sv.

désarroi des populations les déportations de travailleurs vers l'Allemagne, suscitant ici aussi de vives réactions à travers le pays. Le district des Étapes est le premier touché (octobre 1916), mais les protestations – notamment du cardinal Mercier – et les obstacles placés sur la route des Allemands par les services locaux conduisent l'empereur Guillaume à mettre un terme aux déportations (mars 1917), en Belgique occupée du moins : 60.000 personnes avaient déjà été concernées. Cette décision n'est certainement pas dépourvue d'arrière-pensées : l'empereur se devait de soigner l'image de l'Allemagne auprès des populations locales, surtout celle de Flandre. En revanche, les déportations de main d'œuvre se poursuivront jusqu'à l'Armistice dans le district d'Étapes[21].

Il convient encore d'ajouter au bilan de l'occupation allemande qu'en 1918, la Belgique comptera plus de 66.000 maisons détruites, 11.000 très endommagées, que des centaines de ponts et chaussées ont sauté, que la moitié des voies ferrées doivent être reconstruites, ainsi que des voies d'eau[22]. Il y avait belle lurette que l'Allemagne s'était assise sur les principes de la Convention de La Haye.

19.04.04. Résistance

Surtout après 1945, les synthèses sur la Grande Guerre ont hésité à employer le terme de « résistance » réservé à la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, diverses formes de résistance se développent durant la période 14-18. Certes la résistance armée est quasi inexistante car ceux qui veulent se battre rejoignent le front sur l'Yser ; en 1918, l'armée belge comptera 40.000 morts et plus de 100.000 combattants blessés, voire estropiés. Dans le pays occupé, l'opposition à la présence allemande s'exprime dès lors par la publication et la diffusion de journaux clandestins, par l'organisation de filières d'évasion d'une part, de réseaux de renseignements d'autre part. Le rôle du Comité national de secours et d'alimentation ne doit pas être négligé, de même que celui du cardinal Mercier, le primat de Belgique incarnant à certains moments le front du refus en dépit des menaces qui pèsent sur sa personne.

De manière générale, les autorités allemandes en Belgique ne reçoivent aucun soutien des populations occupées. Très tôt, libéraux, catholiques et socialistes ont refusé de se laisser séduire par des avantages particuliers. En dénonçant auprès des Loges maçonniques allemandes les atrocités commises en Belgique par les troupes du *Reich*, Charles Magnette qui est alors le grand maître du Grand Orient de Belgique et l'un des fondateurs de l'Association maçonnique internationale coupe court à toutes compromissions. Quant aux membres du POB, ils lisent rapidement les arrière-pensées allemandes lorsque des rencontres sont organisées avec d'éminents socialistes allemands (Liebknecht et Noske). Maniant la promesse et le bâton, l'occupant ne parviendra que difficilement à jouer de l'antagonisme traditionnel entre cléricaux et anticléricaux. C'est plutôt en usant de la carte flamande qu'il parviendra à semer la zizanie, même si les prises de position courageuses et intrépides du cardinal Mercier visent aussi à couper court aux tentations que pourrait nourrir le petit clergé flamand à l'égard de la *Flamenpolitik*.

---

[21] A. THIRION, *Le procès des collaborateurs*…, p. 21-28.

[22] Rolande DEPOORTERE, *La question des réparations allemandes dans la politique étrangère de la Belgique après la Première Guerre mondiale 1919-1925*, Gilly, Académie de Belgique, 1997, Mémoire de la classe des lettres, t. XVII, p. 17-18.

19.04.05. Flamenpolitik

Dès janvier 1915, la question flamande fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'occupant ; un Service des Affaires flamandes (*Ausschuss für flämische Angelegenheiten*) est créé, avant d'être intégré au sein de la *Politische Abteilung* et placé sous la direction du baron Oscar von der Lancken[23], officiellement chargé de la *Flamenpolitik*. Son objectif est clair : « (…) il est nécessaire de combattre les travaux de sape et la distribution d'écrits clandestins de la propagande française (…) », mais aussi d'exploiter les querelles politiques des Belges entre eux, « en particulier à propos des questions de nationalités », tant qu'elles n'ont pas d'incidence sur la sécurité militaire[24]. Dès février 1915, les Allemands établissent d'ailleurs des distinctions au sein de camps de prisonniers de guerre, entre soldats flamands et soldats wallons **(doc. 19.04.05)** et, par une ordonnance du 25 février, rangent l'agglomération de Bruxelles (sauf la commune d'Ixelles) parmi les communes flamandes[25].

Pensée durant toute l'année 1915 par une série d'experts allemands en contact étroit avec des militants flamands souvent actifs depuis longtemps dans divers mouvements et cercles, la *Flamenpolitik* se met en place progressivement à partir de 1916. Les décisions et arrêtés du gouverneur général se succèdent : il ne s'agit pas de mesures très spectaculaires aux yeux de la population, mais elles témoignent d'un projet politique déterminé :

> « (…) transformer, déjà sous l'occupation, les structures internes largement francisées de l'administration des provinces flamandes, (…) préparer l'autonomisation de l'administration selon les vœux du Mouvement flamand »[26].
>
> « Il ne s'agit de rien d'autre que d'exécuter des lois promulguées par les Belges eux-mêmes et d'éliminer en fin de compte la politique de dénigrement du peuple flamand, qui a été savamment poursuivie pendant des dizaines d'années et a causé au peuple de graves dommages », prétend Oscar von der Lancken[27].

Insidieuse jusque-là, la *Flamenpolik* devient plus spectaculaire lorsque s'ouvre officiellement l'université flamandisée de Gand (24 octobre 1916). L'inauguration se déroule en présence du gouverneur général. La mesure avait été annoncée au printemps et, pour l'avoir critiquée, les professeurs gantois Henri Pirenne et Paul Fredericq avaient immédiatement été arrêtés (18 mars) et, sans jugement, déportés dans des camps en Allemagne. La sanction infligée aux deux historiens gantois, le premier wallon d'origine, le second reconnu comme une autorité par le Mouvement flamand, avait suscité une vraie indignation à travers les pays d'Europe et d'Amérique. Elle a aussi effrayé certains Flamands tentés par la *Flamenpolitik*, mais celle-ci est en marche, irréversible.

Une nouvelle étape est franchie lorsque le ministère des Sciences et des Arts est dédoublé, créant deux administrations autonomes, l'une flamande, l'autre wallonne (25 octobre 1916). La section des Beaux-Arts est scindée le 14 février 1917. La Flandre et la Wallonie disposent aussi chacune d'un budget propre.

---

[23] Oscar von der Lancken (Rügen 1867 – 1939). Militaire, diplomate, attaché d'ambassade à Paris, puis à Rome et à Madrid, ambassadeur à Paris (1911-1913), ministre plénipotentiaire prussien à Darmstadt (1913-1914), il participe à la prise de Namur, avant de représenter les Affaires étrangères auprès du nouveau gouverneur général de la Belgique.

[24] O. VON DER LANCKEN, *Rapport d'activité février-avril 1915*, dans M. AMARA et H. ROLAND, *Gouverner en Belgique occupée*…, p. 63.

[25] Fernand PASSELECQ, *La question flamande et l'Allemagne*, Paris-Nancy, juillet 1917, p. 177.

[26] O. VON DER LANCKEN, *Rapport d'activité février-juillet 1916*, dans M. AMARA et H. ROLAND, *Gouverner en Belgique occupée*…, p. 212.

[27] *Idem*, p. 147.

19.04.06. Mise en place de la séparation administrative

Introduite en matière d'enseignement et de culture, la scission des ministères est généralisée lorsque, le 21 mars 1917, est officiellement promulguée la séparation administrative de la Belgique et, *de facto*, la reconnaissance de deux régions, la Flandre et la Wallonie. Pour la première fois de manière aussi claire, sont définies officiellement les limites d'un territoire administratif appelé la Flandre et d'un autre appelé la Wallonie. Bruxelles est considérée comme ville flamande (**doc. 19.04.06**). Un mois plus tard, un arrêté du gouverneur général précise que l'arrondissement de Nivelles est détaché du Brabant déjà scindé en deux, et incorporé à la province du Hainaut, tandis qu'Enghien et ses environs passent au Brabant flamand.

Ainsi s'accomplit progressivement ce qu'envisageaient von Bissing et le chancelier allemand, le 6 février 1915 déjà : séparer la Belgique en une entité flamande et une entité wallonne[28]. Sera aussi envisagé un statut particulier pour les zones où le haut allemand est parlé dans les provinces de Liège[29] et de Luxembourg[30]. La transformation intérieure de la Belgique s'opère progressivement. Par une ordonnance du 15 décembre 1917, sept communes dites flamandes du Hainaut sont rattachées au Brabant flamand et à la Flandre orientale[31], et quinze de Liège au Limbourg[32]. Il s'agit de la partie du nord-ouest de la province de Liège, située entre la ligne ferroviaire Liège-Bruxelles et les provinces de Brabant et de Limbourg[33]. Même s'il est évident que la transformation s'opère en vertu des impératifs de la *Flamenpolitik*, les Allemands sont soucieux de motiver leurs décisions en s'appuyant sur des lois et arrêtés belges. De surcroît, ils déclarent tenir compte du résultat du recensement de la population effectué à la date du 31 décembre 1910, qui n'avait pas encore été publié à la veille de la Grande Guerre...

19.04.07. But de guerre allemand

La réforme qui est imposée à la Belgique à partir de l'année 1917 reste administrative car, pour von Bissing, l'unité belge doit être préservée **(doc. 19.04.07a)**. Pour celui qui a dirigé la Belgique pendant vingt-neuf mois, l'annexion de tout le territoire de la Belgique a toujours été un objectif essentiel. Dans son esprit, si le pays était laissé libre, il se rangerait rapidement dans le camp des ennemis de l'Allemagne. Or, d'un point de vue stratégique, il doit toujours rester un couloir pour l'Allemagne vers la France, et en même temps constituer un bouclier pour les régions industrielles allemandes ainsi qu'un

---

[28] O. VON DER LANCKEN, *Rapport d'activité février-juillet 1917*, dans M. AMARA, H. ROLAND, *Gouverner en Belgique occupée*…, p. 285.

[29] Un arrêté du 18 avril impose l'allemand comme langue officielle exclusive pour les communes d'Aubel (quartier de la Clouse), Baelen, Gemmenich, Henri-Chapelle, Hombourg, Membach, Montzen, Moresnet, Sippenaeken et Welkenraedt.

[30] Le même arrêté du 18 avril vise les communes suivantes : Arel (Arlon), Athem (Athus), Attert, Bochholtz (Beho), Bonnert, Diedenburg (Thiaumont), Elcheroth (Nobressart), Girsch (Guirsch), Heischlingen (Heinsch), Herzig (Hachy), Hewerdingen (Habergy), Hondelingen (Hondelange), Ibingen (Aubange), Martelingen (Martelange), Metzig (Messancy), Nieder-Elter (Autelbas), Selingen (Selange), Tintingen, Törnich, Tontellingen, les villages de Bödingen, Wisembach (commune de Feiteler), Bettenhofen, Esch auf fer Hurth (commune de Holdingen). Cfr aussi Jean-Marie TRIFFAUX, *Combats pour la langue dans le pays d'Arlon aux XIXe et XXe siècles. Une minorité oubliée ?*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, Arlon, années 2000-2001, t. CXXXI-CXXXII, p. 169-212.

[31] Dont Deux-Acren. Arrêté du 4 février 1918. *Bulletin officiel pour la Flandre*…, p. 95.

[32] Landen, avec Attenhove, Elize, Houtain l'Evêque, Laer, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwieden, Waeghe, Wanghe, Walsbetz, Wezeren, Walsholtz. Arrêté du 4 février 1918. *Bulletin officiel pour la Flandre*…, p. 95. Cfr aussi O. VON DER LANCKEN, *Rapport d'activité…, op. cit.*, p. 332.

[33] J. DE SMET, *L'organisation de l'administration allemande...*, p. 4.

centre d'approvisionnement pour l'Allemagne. D'un point de vue politique, estime encore von Bissing, il faut protéger les nombreux Allemands qui y vivent et y prospèrent, notamment du côté d'Anvers, mais aussi venir en aide au Mouvement flamand « qui serait mortellement atteint si nous n'étendions à la Belgique notre politique de la force ». En d'autres termes, la Belgique constitue un but de guerre auquel il ne faut renoncer à aucun prix, estime von Bissing dans un texte rédigé entre fin décembre 1915 et début janvier 1916[34] et qui, reproduit par presque tous les journaux allemands en mai-juin 1917, devient son *Testament politique*.

Mais le chancelier Bethmann-Hollweg ne partage pas entièrement cette stratégie ; il pousse, depuis janvier 1916, à la constitution d'un « Comité flamand » qui prend la forme d'un *Raad van Vlaanderen* en février 1917 et réunit les représentants de tous les groupements flamands qui se sont structurés depuis le début de la guerre. Le 3 mars 1917, quelques-uns de ces représentants sont reçus officiellement à Berlin, laissant penser à l'émancipation politique de la Flandre. Cette visite ne passe pas inaperçue. Quelle que soit l'issue de la guerre, le chancelier allemand estime que favoriser la Flandre dans ses revendications en fera un allié solide de l'Allemagne dans la longue durée, tandis que la Wallonie ne l'intéresse pas, sauf par nécessité de symétrie, car il est impossible de ne pas étendre à la Wallonie le bénéfice de l'autonomie accordée à la Flandre (**doc 19.04.07b**). « Les régions wallonnes ne sont qu'un résidu sans autre importance pour l'Allemagne que leur valeur économique », écrira Henri Pirenne[35].

Persuadé de rencontrer les griefs des Flamands, le chancelier allemand Bethmann-Hollweg n'en aura jamais la preuve, car il est désavoué par les militaires qui parviennent à obtenir sa démission en juillet 1917. Nommé par l'empereur contre la volonté de Bethmann-Hollweg[36], le gouverneur général von Falkenhausen ne s'embarrasse pas des circonvolutions de son prédécesseur (von Bissing) qui prônait une politique lente et méthodique, faite de patience. Sur injonction de l'empereur, l'administration civile allemande pour la Belgique est scindée en deux (14 juin). Pour la Flandre, Alexander Schaible est nommé chef de l'administration civile et, pour la Wallonie, c'est Edgard Haniel von Haimhausen qui est désigné (30 juin). Pourtant, à Berlin, « la question belge » n'est pas tranchée ; de septembre 1917 à mai 1918, des experts se penchent sur son cas tant dans les ministères allemands que dans les instances installées à Bruxelles ; deux commissions spéciales tiennent, à Bruxelles, de nombreuses réunions, élaborent des rapports à la fois dans la perspective d'éventuelles négociations de paix et pour définir le meilleur statut à attribuer à la Belgique… au regard des intérêts allemands.

19.04.08. Traité d'Union entre la Flandre et la Wallonie

La formule finalement retenue est celle d'une union minimale (*Verbindung*) entre la Flandre et la Wallonie, maintenue seulement par une couronne unique et par un ministère commun (appelé à s'occuper des affaires de l'Empire)[37]. Le 28 mai 1918, le texte est achevé et se présente sous la forme d'un Traité d'Union entre la Flandre et la Wallonie ; y est joint un projet de Constitution pour la Flandre qui, selon les « experts » allemands, pourrait s'appliquer, *mutatis mutandis*, à la Wallonie[38]. La séparation administrative n'est donc plus conçue comme un simple système de décentralisation administrative. Il s'agit désormais de doter les deux régions d'une réelle autonomie et d'en faire deux États.

---

[34] Fernand PASSELECQ, *Le testament politique du général von Bissing avec notes critiques et un commentaire*, Bruxelles – Paris, *Les Cahiers Belges* n° 6, 1917, p. 44.

[35] Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*…, t. 5, p. 328.

[36] F. WENDE, *Die belgische Frage in der deutschen Politik des Ersten Weltkrieges*, Hambourg, 1969, p. 122.

[37] *Idem*, p. 164-165.

[38] Huitième session du 29 mai 1918.

Et leur autonomie doit être suffisante pour permettre « aux Flamands de conserver leur nationalité »[39]. Les Allemands sont donc résolus à ne plus abandonner la Wallonie à la France, et à conserver un ensemble belge où la Wallonie deviendra un État par symétrie, dans la mesure où la Flandre et l'Allemagne y ont autant d'intérêt. Quant au prince à qui serait attribuée la couronne de l'Union des deux États, aucun nom n'est cité[40].

Conscient des limites de toutes les stratégies mises en œuvre, l'empereur Guillaume II a, quant à lui, une vision beaucoup plus radicale de la politique qu'il faut mener. Contrairement à ses ministres et conseillers, il est d'avis que la Belgique doit disparaître, Wallons et Flamands étant séparés. Ces derniers seraient réunis aux Néerlandais, alors que les premiers seraient réduits à la portion congrue : après les annexions de Liège, de la Meuse, d'Arlon et de la province de Luxembourg[41] à l'Allemagne, il restera à régler leur sort aux Namurois et aux Hennuyers…

* *

*

En dépit d'une certaine compléxité formelle, il ne fait plus aucun doute que l'un des buts de guerre allemands à l'ouest consiste bien à placer l'espace territorial belge sous tutelle. Malgré les conclusions des « experts », la politique de Berlin à l'égard de la Belgique – son statut, les décisions à prendre – restera floue et contradictoire. L'idée d'une annexion pure et simple par l'Allemagne de tout ou partie de la Belgique n'est pas complètement abandonnée. Il est vrai que les armes n'ont pas encore rendu leur verdict. Pourtant, sur place, en pays flamand comme en pays wallon, les fonctionnaires allemands ont à l'esprit, au moins depuis l'automne 1917, qu'ils travaillent dans des structures politiques distinctes. Dans l'esprit des « fonctionnaires » allemands actifs en Belgique, il existe une Flandre et une Wallonie, régions bien distinctes. Le territoire de cette dernière n'est plus considéré comme un ensemble appelé à être désintégré ou offert à la France. Il y a eu un tournant dans la politique allemande menée en Belgique. Il correspond à la prise en mains des affaires par les militaires et se situe durant l'hiver 1917-1918, peut-être déjà à la fin de l'été 1917.

19.04.09. *Wallonenpolitik*

La mise en œuvre de la séparation administrative se concrétise en effet véritablement à partir de l'été 1917. Considérée comme ville flamande, Bruxelles conserve en ses murs l'administration flamande et voit la totalité de son enseignement placée sous le régime linguistique flamand. Depuis le début de l'année, des délégués flamands se réunissent au sein du *Raad van Vlaanderen*, organisme politique consultatif auprès des autorités allemandes. Non sans difficultés, la *Flamenpolitik* est en marche grâce à ce que l'on appelle les activistes. Du côté wallon, l'occupant n'en est encore nulle part. Il commence seulement à développer

---

[39] Objectif fixé à la *Kommission* par Al. Schaible et cité par Jacques PIRENNE et Maurice VAUTHIER, *La législation et l'administration allemande en Belgique*, Paris (Presses universitaires de France), New Haven (Yale University Press), 1925, p. 94.

[40] Ligue nationale pour l'Unité belge (LNUB), *Les archives du Conseil de Flandre. Documents pour servir à l'histoire de la Guerre en Belgique*, Bruxelles, (1928), p. XXXVIII.

[41] Pendant plus de deux ans, un journaliste prussien, Julius Loeb (dates inconnues), mènera une active campagne de propagande allemande dans la région d'Arlon et du bas-Luxembourg. Il était le rédacteur et principal journaliste de l'*Areler Zeitung*, feuille destinée à remplacer l'*Arloner Zeitung* d'avant-guerre. Loeb était également chargé de l'administration du bureau qui recrutait des travailleurs volontaires pour l'Allemagne. Cfr *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-1918*, Bruxelles, Malines, Paris, t. 7, 1930-1931, p. 79.

une *Wallonenpolitik* dont les grands principes – similaires à ceux appliqués en Flandre – sont les suivants :

- 1. favoriser tout mouvement d'émancipation « nationale » en lui permettant par exemple de s'exprimer par un organe de presse néanmoins surveillé ;
- 2. rencontrer ses revendications : par exemple la création d'un centre universitaire ou satisfaire des questions liées à l'emploi des langues ;
- 3. mettre en place une nouvelle administration ;
- 4. contribuer à l'émergence d'un interlocuteur représentatif.

Les groupements wallons qui se constituent durant l'Occupation se comptent sur les doigts d'une main et leur réunion pourrait se tenir dans une cabine téléphonique tant le nombre des membres est peu important. Seule une propagande par l'intermédiaire d'un journal peut servir leur dessein. C'est ainsi que l'on rencontre trois titres de presse (*L'Avenir wallon* dès octobre 1916, *L'Écho de Sambre et Meuse* à partir d'octobre 1917, *Le Peuple wallon* à partir du 1er février 1918) où les revendications wallonnes trouvent à s'exprimer. *L'Avenir wallon* est-il l'initiative d'un seul journaliste, ancien délégué de l'Assemblée wallonne, qui entend manifester contre la *Flamenpolitik*, en particulier l'ouverture de l'Université flamandisée de Gand (24 octobre 1916) et la scission du ministère des Sciences et des Arts (25 octobre).

La politique allemande vise aussi à faire de Liège « le centre du mouvement intellectuel du pays wallon »[42] ; mais elle ne trouve décidément pas d'interlocuteurs prêts à l'aider, que ce soit pour promouvoir la langue wallonne au détriment du français, ou pour y (r)ouvrir une nouvelle université. Elle n'a pas davantage de succès lorsque Namur est choisie comme siège de l'administration des affaires wallonnes. *Chef der Zivilverwaltung für Wallonien*, Edgard Haniel von Haimhausen doit y installer ses propres bureaux, procéder au transfert des fonctionnaires venant de Bruxelles et les installer à Namur, et former un Conseil wallon qui serait le jumeau du *Raad van Vlaanderen*. Cette triple mission est parsemée d'embuches tant la résistance est forte du côté wallon.

19.04.10. Refus de collaboration du côté wallon

D'emblée, les fonctionnaires de langue française refusent de se rendre à Namur et s'engagent dans un tel mouvement de grève que l'occupant est incapable de prendre des sanctions suivies d'effet. Pendant des mois, les administrations chargées des affaires wallonnes restent vides de leurs titulaires, malgré les tentatives d'une personnalité atypique, Arthur Limet[43], qui prétendait être en mesure d'être « l'organisateur des ministères wallons ». Il devra très vite déchanter. Parmi les 130 à 150 délégués de l'Assemblée wallonne d'avant-guerre, seul Oscar Colson accepte une haute fonction dans les ministères wallons (janvier 1918). En dépit de ses tentatives d'explication, sa décision provoque des cascades de réactions, le plus souvent outrées et sarcastiques, tandis que la propagande allemande en fait ses choux gras. Mais le recrutement du « wallonissime » Colson n'entraîne pas dans sa foulée une marée d'engagements « à Namur ». Les Allemands sont obligés de recruter des candidats en dehors de l'administration,

---

[42] AELg, B5, Dos. P.W., Rapport du Dr Marcel Monier à l'Autorité de l'Empire Allemand sur le mouvement intellectuel au pays wallon (*sic*), 14 janvier 1918.

[43] Arthur Limet (Huy 1865 – 1925). Docteur en médecine diplômé de l'Université libre de Bruxelles en 1890, ce médecin a occupé plusieurs activités dans son domaine, tant en Belgique qu'à l'étranger. Adepte de l'Allemagne, de sa culture, de son organisation, de son génie et de son « méthodisme », il se proclame « grand ami de l'Allemagne ». Marié deux fois, chaque fois à une Allemande, il écrit et parle couramment la langue de Goethe. Il se déclare certain du « triomphe germanique ».

d'engager de nombreux Allemands, ainsi que des Flamands. Il leur faudra engager des gens sans formation pour atteindre un effectif de quelques dizaines de « fonctionnaires ». L'essentiel de ce contingent est constitué d'« employés » qui ignorent ou feignent d'ignorer la portée politique de leur fonction. Seule une poignée d'entre eux est parfaitement consciente de valider, bon gré, mal gré, la politique de l'occupant, les uns acceptant ce rôle pour des raisons matérielles, les autres pour des motivations oscillant entre idéal politique et confort matériel.

La question des locaux reste également problématique. L'occupant est contraint de tout créer pour constituer un embryon d'administration en bord de Sambre et Meuse **(doc. 19.04.10a)**. Tant bien que mal plusieurs bureaux seront mis en place, mais selon plusieurs témoins, le désordre y règne en maître.

Quant au volet politique, il se heurte aussi à de vives oppositions. Qu'elles viennent du Havre, de Paris, de La Haye ou de Bruxelles, les rumeurs indiquent de manière persistante que les Allemands veulent former à tout prix un Conseil wallon qui serait le pendant du *Raad van Vlaanderen*. À leurs yeux, l'Assemblée wallonne présente toutes les caractéristiques pour être cet interlocuteur. Créé en octobre 1912, à l'initiative de Jules Destrée, ce Parlement informel de la Wallonie était destiné à étudier les modalités de la séparation administrative. Par le décret du 21 mars 1917, les autorités d'occupation ont introduit cette formule dans le système belge : pourquoi les délégués wallons d'avant-guerre ne formeraient-ils pas le Conseil wallon qui leur est proposé ? Ont-ils oublié qu'avant août 1914, le gouvernement belge n'était jamais à leur écoute ? Les démarches auprès des anciens délégués se multiplient sans succès. En mars 1918, peut-être effrayé par les outrances de quelques jeunes Wallons radicaux, Oscar Colson parvient à convaincre Franz Foulon et Arille Carlier : avec cinq autres « fonctionnaires wallons », ces trois délégués de l'ancienne Assemblée wallonne constituent un Comité de Défense de la Wallonie qui publie un manifeste. Pour Foulon et Carlier qui imaginent que la question belge pourrait être portée devant une juridiction internationale, il importe « que l'on sût qu'il existait en Wallonie, un mouvement d'idées différent de celui des Flamands »[44] (**doc. 19.04.10b).** À l'heure où la Flandre proclamait son indépendance, il n'était pas question que la Belgique disparaisse ; celle-ci devait être indépendante et, en son sein, la Wallonie libre.

En dépit de l'effort de diffusion, ni le manifeste *Au Peuple de Wallonie* ni le Comité de Défense de la Wallonie ne compteront d'adhérents supplémentaires. Au contraire. Constatant par lui-même la réprobation qui accompagne la sortie du manifeste à Charleroi, Arille Carlier s'empresse d'envoyer sa lettre de démission[45]. Colson restera isolé face aux ténors du Mouvement wallon unanimes : il faut attendre la libération de la Belgique pour entamer toute discussion sur la question wallonne. En 1923, Jules Destrée continuera à se montrer sévère :

> « Certains Wallons, désapprouvés par la majorité, [ont cru] indispensable une affirmation de la Wallonie. Je persiste à penser qu'elle était inopportune et que le silence était plus digne et patriotique »[46].

C'est donc un « conseil wallon » réduit à la portion congrue qui va servir la politique allemande jusqu'à l'Armistice. Après la guerre, l'Assemblée wallonne excluera Colson de ses rangs, absoudra Foulon et ne pardonnera jamais à Carlier d'avoir fait référence à l'Assemblée wallonne dans le *Manifeste* de mars 1918.

---

[44] FHMW, Fds Carlier, n° 4 : affaire Carlier (audience du 20 novembre 1919 : interrogatoire de Franz Foulon). Arille Carlier confirme la déclaration de Foulon en y ajoutant qu'ils voulaient s'opposer au mouvement activiste flamand et à l'annexion du Grand Bruxelles à la Flandre. FHMW, Fds Carlier, n° 4, interrogatoires du 16 janvier 1919 et du 14 février 1919.

[45] FHMW, Fds Carlier, Boite 59, F0026/2, Procès politiques, Chemise n° 4, Seconde farde, Lettre de Colson à Carlier du 21 avril 1921 et FHMW, Fds Carlier, Boite 60, Lettre de Colson à Arille Carlier, 13 juillet 1921.

[46] Jules DESTRÉE, *Wallons et Flamands. La Querelle linguistique en Belgique*, Paris, Plon, 1923, 4e édition, p. 147.

La Justice belge, quant à elle, enverra vingt-trois inculpés devant la Cour d'Assises de Namur dans un procès dit « des ministères wallons ». À l'exception d'Oscar Colson, on n'y trouve aucun militant wallon d'avant-guerre. Au terme de longues heures de débats, les 13 inculpés absents – dont Colson exilé à Berlin – sont condamnés par contumace aux peines les plus lourdes. Alors qu'Arthur Limet – bien présent – écope de la peine maximale, la justice se montre surtout sévère envers les quelques rares fonctionnaires déjà en place avant 1914 qui ont accepté de travailler à Namur, voire y ont obtenu une promotion.

19.05. Dernière ligne droite

Le 21 mars 1918, les forces allemandes lancent une grande offensive militaire à l'ouest. Le coup porté aux Britanniques est terrible. Se rapprochant du front, le *Kaiser* installe ses quartiers à Spa[47]. Jamais, les Allemands n'ont semblé aussi proches de la victoire et le moral tant des Alliés que des populations occupées est au plus bas. Mais, après une série de succès rapides, les troupes allemandes sont freinées, puis s'enlisent avant d'être refoulées. Les succès du printemps donnent temporairement davantage d'arrogance aux annexionnistes, pangermanistes, militaires et groupes industriels. Ils affichent la volonté de coloniser à l'ouest de manière analogue à celle pratiquée dans l'*Ostmark*.

Convaincus de leur supériorité, même après le 14 juin, moment où la quatrième offensive à l'ouest est arrêtée, les militaires allemands écartent toute idée de défaite. Jusqu'en août 1918, le QG impérial travaille à préparer un traité de paix séparée qui diviserait l'Entente, où la Belgique deviendrait une union de deux États, Wallonie et Flandre, chacun dotés d'un parlement, sous une seule couronne et un seul ministère des Affaires économiques. On étudie encore comment l'Allemagne peut se rendre durablement maître d'Anvers.

La cinquième et dernière offensive à l'ouest qui est lancée le 15 juillet[48] tourne à la catastrophe pour l'armée impériale. Dès le 18 juillet, Américains et Français poussent l'armée allemande derrière la Marne (offensive de Villers-Cotterêts). Début septembre, les forces militaires allemandes sont vaincues, mais ne parviennent pas encore à l'accepter. L'empereur Guillaume II maintient ses buts de guerre à l'est et « accepte un compromis » à l'ouest : l'Allemagne prétend toujours garder en gages les territoires occupés de France et de Belgique. Le 29 septembre, Hindenburg et Ludendorff annoncent à l'empereur qu'il leur faut envoyer une demande d'armistice et de paix à Wilson. Finalement l'Allemagne est contrainte d'évacuer la Belgique, mais ses dirigeants espèrent encore pouvoir y conserver leur influence, au moins économique, grâce à la politique flamande qui y a été développée[49]. Néanmoins, selon Pieter Van Hees, de juillet à novembre 1918, il n'y a plus de *Flamenpolitik*, les Allemands se préoccupant avant tout d'en effacer les conséquences fâcheuses[50].

* *

*

Après l'Armistice, les institutions belges sont rétablies dans leur situation d'avant-guerre **(doc. 19.05.)**. À l'heure de la reconstruction, la question wallonne est ignorée, alors que certaines revendications

---

[47] Cfr Georges de la ROCHE, *Guillaume II à Spa,* Spa (J'Ose), 1936, 2e éd., 32 p.

[48] Fr. FISCHER, *Les buts de guerre...*, p. 619.

[49] *Idem*, p. 629-631.

[50] Cfr P. VAN HEES, *Activisme*, dans *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. I, p. 207.

flamandes sont rencontrées (en matière d'emploi des langues). Ceux qui persistent à défendre l'idée de transformer les institutions belges afin de mieux prendre en compte les besoins régionaux sont ignorés ou traités de séparatistes, voire d'inciviques. Acquis à l'idée de la séparation administrative pendant la guerre, Maurice Wilmotte estime, dès le printemps 1918, qu'elle n'a aucune chance de survivre à la fin de la guerre, car « la guerre l'a tuée et rien ne pourra la ressusciter. Elle apparaît aujourd'hui, aux yeux de tout patriote belge, comme une mesure boche, dont il serait criminel de réclamer le maintien après la signature de paix »[51]. La seule modification sera territoriale.

19.06. Annexion des cantons d'Eupen - Malmedy - Saint-Vith (1919)

Lors des négociations qui aboutissent à la signature du premier traité de Versailles (28 juin 1919), il est donné suite à une partie des revendications de la Belgique, celles portant sur le canton wallon de Malmedy et les cantons germanophones de Saint-Vith et Eupen, annexés à la Prusse au détriment de la principauté de Liège et des anciens Pays-Bas autrichiens en… 1815. En 1920, un « plébiscite populaire » vient confirmer ce transfert de territoire (**doc. 19.06**).

Sans plébiscite pour sa part, le territoire neutre de Moresnet, jusqu'alors placé sous la double administration belgo-prussienne, revient totalement à la Belgique (Neu Moresnet et Kelmis/La Calamine). Les prétentions sur le sud du Limbourg hollandais et sur la rive méridionale des bouches de l'Escaut sont par contre rejetées par la Conférence de Paix : il ne peut être question de toucher au territoire des Pays-Bas, pays neutre, non belligérant et donc non vaincu.

Le territoire de la Wallonie se trouve ainsi agrandi d'une soixantaine de localités. Depuis l'époque du *Kulturkampf* lancé par Bismarck, s'était développé un mouvement de défense à la fois catholique et de la culture française dans la zone dite de la Wallonie prussienne. Tant le Club wallon de Malmedy que l'activité de l'abbé Pietkin avaient suscité une sympathie certaine dans les milieux wallons, sans que s'exprime une forte revendication annexionniste. Si des arguments d'ordre historique ont dû intervenir dans la motivation du transfert des cantons à la Belgique, il semble que des préoccupations militaires et de « compensation économique » ont surtout prévalu : l'Allemagne perd en effet le camp d'Elsenborn où ses troupes s'étaient concentrées en 1914, le chemin de fer de la *Vennbahn*, le nœud ferroviaire de Sourbroodt et les forêts de l'Hertogenwald (dont l'exploitation compensera les coupes outrancières effectuées dans les domaines forestiers du pays wallon)[52].

---

[51] *Revue des nations latines*, 1er avril 1918, p. 452-453.

[52] Francis BALACE, *Un enfantement dans la douleur (1914-1950)*, dans Bruno DEMOULIN, Jean-Louis KUPPER (dir.), *Histoire de la Wallonie. De la préhistoire au XXIe siècle*, Toulouse, Privat, 2004, p. 282

Bibliographie

AMARA Michaël et ROLAND Hubert, *Gouverner en Belgique occupée. Oscar von der Lancken. Rapports d'activité (1915-1918). Édition critique*, coll. Comparatisme et Société n° 1, Bruxelles, Peter Lang, 2004.

BALACE Francis, *Un enfantement dans la douleur (1914-1950),* dans *Histoire de la Wallonie* (dir. B. DEMOULIN et J-L. KUPPER), Toulouse, Privat, 2004, p. 281-309.

CONRAADS Daniel et NAHOÉ Dominique, *Sur les traces de 14-18 en Wallonie*, Namur, IPW, 2013, p. 12-13

DELFORGE Paul, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale, Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Destrée, 2008, coll. Notre Histoire.

DELHEZ Jean-Claude, *Le jour de deuil de l'armée française*, Thonne-la-Long, 2011 et 2013

DEPOORTERE Rolande, *La question des réparations allemandes dans la politique étrangère de la Belgique après la Première Guerre mondiale 1919-1925*, Gilly, Académie de Belgique, 1997, Mémoire de la classe des lettres, t. XVII

DE SCHAEPDRIJVER Sophie, *La Belgique et la Première Guerre mondiale,* Bruxelles (PIE Pieter Lang), 2004, Coll. « Documents pour l'histoire des Francophonies/Europe », n°4

DE SMET J., *L'organisation de l'administration allemande en Belgique pendant la guerre (1914-1918)*, dans *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-1918*, Bruxelles-Paris, t. 5, 1928-1929, p. 1-4.

DE TROYER François, *Histoire des Fédérations. Brabant wallon (1885-1985),* collection « Mémoire ouvrière », n° 1, Bruxelles, PAC, 1985.

DOLDERER W., *Deutscher Imperialismus und belgischer Nationalitätkonflikt*, Melsungen, 1989

DUMOULIN Michel et WITTE Els (dir.), *Nouvelle Histoire de Belgique, volume 2 (1905-1950),* Bruxelles, Editions Complexe, 2005.

FISCHER Fritz, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale. 1914-1918*, Traduction française, Paris (Trévise), 1970.

HORNE John & KRAMER Alan, *1914, Les atrocités allemandes, La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011

PIRENNE Henri, *L'activisme, Chapitre IX*, dans *Histoire de la Belgique*, t. 5, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1975, p. 327-340.

PIRENNE Henri, *La séparation administrative, Chapitre VIII*, dans *Histoire de la Belgique*, t. 5, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1975, p. 307-326.

SCHEPENS Luc, *Albert Ier et le gouvernement Broqueville (1914-1918). Aux origines de la question communautaire*, Gembloux, Duculot, 1983.

TUCHMAN Barbara W., *Août 1914*, Paris, Presses de la Cité, 1962.

WENDE Frank, *Die belgische Frage in der deutschen Politik des Ersten Weltkrieges*, Hambourg, *Schriftenreihe zur Auswärtigen Politik* n° 7, 1969.

WILS Lode, *Flamenpolitik en Aktivisme. Vlaanderen tegenover België in de Eerste Wereldoorlog*, Louvain, 1974

À lire aussi

BOLLE DE BAL Marcel (éd.), *Les survivants du boyau de la mort. Lettres de deux jeunes Wallons en 14-18*, Bruxelles (Mémoires d'Europe), 1998.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES VIOLATIONS DES RÈGLES DU DROIT DES GENS, DES LOIS ET DES COUTUMES DE GUERRE, (présidée par Gérard COOREMAN), *Rapports sur les mesures législatives, judiciaires, administratives et politiques prises par les Allemands pendant l'occupation, Rapport d'ensemble et conclusions*, Bruxelles-Liège, De Witte-Larcier et Thone, 1923, t. IV.

Cour d'Assises de la province de Namur, 4e session de 1919, *Affaire Limet et consorts*, Liège (imprimerie Demarteau), 1919.

DE THIER Jules et GILBART Olympe, *Liège pendant la Grande Guerre, t. I. Liège héroïque, t. II. Liège martyre, t. III et IV. Liège indomptée*, Liège, Bénard, 1919. En tout plus de 1200 pages

GHEUDE Charles, *Nos années terribles (1914-1918)*, Bruxelles, Lamberty, 1919, 3 vol.

GILLE Louis, OOMS Alphonse et DELANDSHEERE Paul, *Cinquante mois d'occupation allemande*, Bruxelles (Delwit), 1919, 4 volumes.

HENRY Albert, *Études sur l'occupation allemande en Belgique*, Bruxelles (Office de Publicité), 1920.

HOTON L., *Y eut-il un activisme wallon durant la guerre ?*, Liège, 1935.

LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE (LNUB), *Les archives du Conseil de Flandre. Documents pour servir à l'histoire de la Guerre en Belgique*, Bruxelles, (1928).

PASSELECQ Fernand, *Déportation et travail forcé des ouvriers et de la population civile en Belgique occupée (1916-1918)*, Paris, New-Haven, 1923 (Histoire économique et sociale de la guerre mondiale)

PASSELECQ Fernand, *La question flamande et l'Allemagne*, Paris, Bureau de Documentation belge au Havre 1917.

PASSELECQ Fernand, *Le testament politique du général von Bissing avec notes critiques et un commentaire*, Bruxelles - Paris, Les Cahiers Belges n° 6, 1917.

PIRENNE Henri, *La Belgique et la guerre mondiale*, Paris, 1928.

TOUSSEUL Jean, *Rafales*, vol. 4 de la saga Jean Clarambaux, Bruxelles, éd. de Belgique, 1933

VON DER LANCKEN Oscar, *Mémoires, Mes trente années de service*, Traduit de l'allemand par Maurice Tenine, Paris (NRF – Gallimard), 5ème éd., 1932.

WILMOTTE Maurice, *La question flamande* dans *Revue des Nations latines*, Paris, Renaissance du Livre, 2e année, n° 17, 1er avril 1918, p. 444-453.

WULLUS-RUDIGER J.A., *Flamenpolitik. Suprême espoir allemand de domination en Belgique*, 2e éd., Bruxelles, Rossel, 1921.

Pôle Recherche

Manuel d'histoire de la Wallonie

Chapitre 19

Paul Delforge

La Wallonie durant la Grande Guerre (1914-1918)

Documents

Août 2014

19.01a. Le plan Schlieffen

Chef de l'état-major général de 1891 à 1906, le comte Alfred von Schlieffen était convaincu que le cœur de la France se trouvait entre Bruxelles et Paris. En dépit de la neutralité de la Belgique que son pays garantissait depuis 1839, bien à contrecœur et surtout à cause de l'Angleterre, il prépare un plan d'attaque qui passe à travers la Belgique, « nécessité militaire » faisant loi…

> « On sait maintenant que depuis 1887 se développait l'idée qui a été fixée en 1892 par le nouveau chef d'état-major Schlieffen : si une guerre sur deux fronts devait se déclencher entre l'Allemagne d'une part, la Russie et la France d'autre part, l'issue décisive devait d'abord être remportée par l'Allemagne à l'ouest, dans les petits territoires facilement accessibles géographiquement. On avait primitivement pensé qu'une concentration d'armées allemandes en Rhénanie forcerait peut-être la France à violer la neutralité belge, mais depuis 1905, et au plus tard depuis 1908, l'état-major s'était fait à l'idée qu'il violerait lui-même le premier cette neutralité. On justifiait cette infraction au droit des peuples (…) par la légitime défense dans laquelle on se trouvait, où l'on croyait se trouver ».

Franz FISCHER, *La Belgique dans les plans allemands de restructuration de l'Europe 1914-1918*, dans *Sentiment national en Allemagne et en Belgique (XIXe –XXe siècles), colloque des 25 et 26 avril 1963*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, (1964), p. 34-35

Achevé en 1906, année où Schlieffen prit sa retraite, le plan qui porte son nom s'inspire de la stratégie d'Hannibal à la bataille de Cannes : écraser les flancs de l'ennemi, puis achever l'extermination en attaquant ses arrières. Il prévoit six semaines et les 7/8e de l'armée allemande (soit 1.500.000 hommes) pour écraser la France, tandis que le dernier huitième contiendrait les Russes, le temps que le reste de l'armée se retourne contre eux. Quinze jours de mobilisation étaient nécessaires. Seule une manœuvre d'enveloppement, passant par la Belgique, pouvait aboutir au résultat espéré. Les forteresses construites par les Français en bordure de l'Alsace et de la Lorraine interdisaient une attaque frontale. La Belgique offrait l'espace pour effectuer une manœuvre de débordement et obtenir une victoire rapide. Plusieurs versions du Plan Schlieffen sont rédigées à partir de 1899.

19.01b. L'armée belge en position de paix renforcée

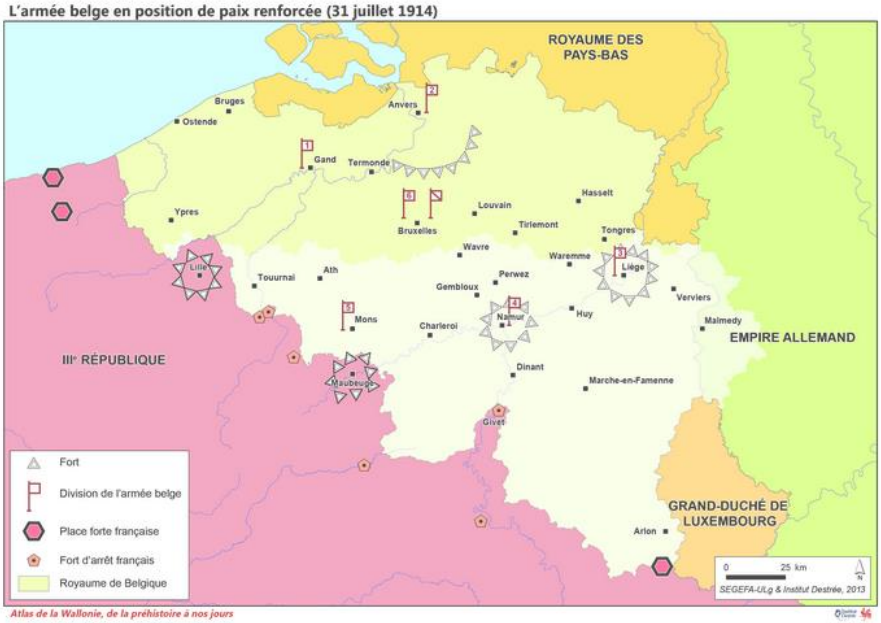

19.01c. La Wallonie n'est pas défendue.

M. Destrée. — (…) Il y a trop longtemps que le pays est mis en méfiance légitime quand il s'agit de questions militaires. On peut dire que, jusqu'à présent, la situation n'a pas été intégralement révélée. On a procédé à son égard par surprise. Ce semblait être un système. Il en a été ainsi pour les dépenses militaires, sur l'étendue desquelles le pouvoir législatif a toujours été inexactement renseigné. (…) « nous avons eu des ministres de la guerre qui ont été de véritables maîtres dans l'art de mystifier les Chambres et qui en ont fait une institution » (…) On prenait notre argent pour défendre le pays, disait-on, et le pays n'était pas défendu ! (…)

Nous, Wallons, cette question nous touche, elle nous-touche plus que vous autres, gens d'Anvers, que vous autres gens de Bruxelles, qui iriez réfugier vos coffres forts et vos personnes dans le réduit national, à l'abri tranquille de toutes les horreurs de l'invasion. Car, c'est là la menace qui nous angoisse.

Notre pays non défendu offre à nos grands voisins la tentation d'un passage commode, et si, dans le désir de vaincre, il s'y résout, ce n'est pas dans les jardins de la Flandre qu'il ira se promener, ce serait le long de la vallée de la Meuse et de la vallée de la Sambre, dans les forêts de l'Ardenne, et ainsi ce sont nos populations wallonnes qui sont directement exposées. Et quand M. du Bus de Warnaffe [député catholique, rapporteur de la Commission de la Défense nationale], dans son rapport, nous montre tous les camps allemands qui à la frontière immédiate menacent la Belgique, nous voyons tous qu'aux premières escarmouches de guerre internationale, ce sont nos usines immédiatement fermées, nos établissements de crédits en faillite, la ruine de nos industries et le chômage de nos ouvriers, ce sont les voies de chemin de fer réquisitionnées pour le transport des troupes, c'est le pays rançonné et terrorisé, c'est la famine, la maladie, ces suiveuses sinistres des armées ! "

Nous savons tout cela, et c'est pourquoi, au nom de la Wallonie, nous avons le droit de dire au gouvernement : vous n'avez pas fait votre devoir vis-à-vis de nous, vous avez été traître à la partie méridionale du pays que vous avez exposée, qui est encore à l'heure actuelle exposée à toutes les horreurs possibles de l'invasion. (Très bien ! sur les bancs de l'opposition !)

Intervention de Jules Destrée à la Chambre des représentants (dans le débat sur la réforme du suffrage universel à vote plural), séance du 5 février 1913, *Annales parlementaires*, février 1913, p. 530

19.02a. L'offensive allemande août-décembre 1914

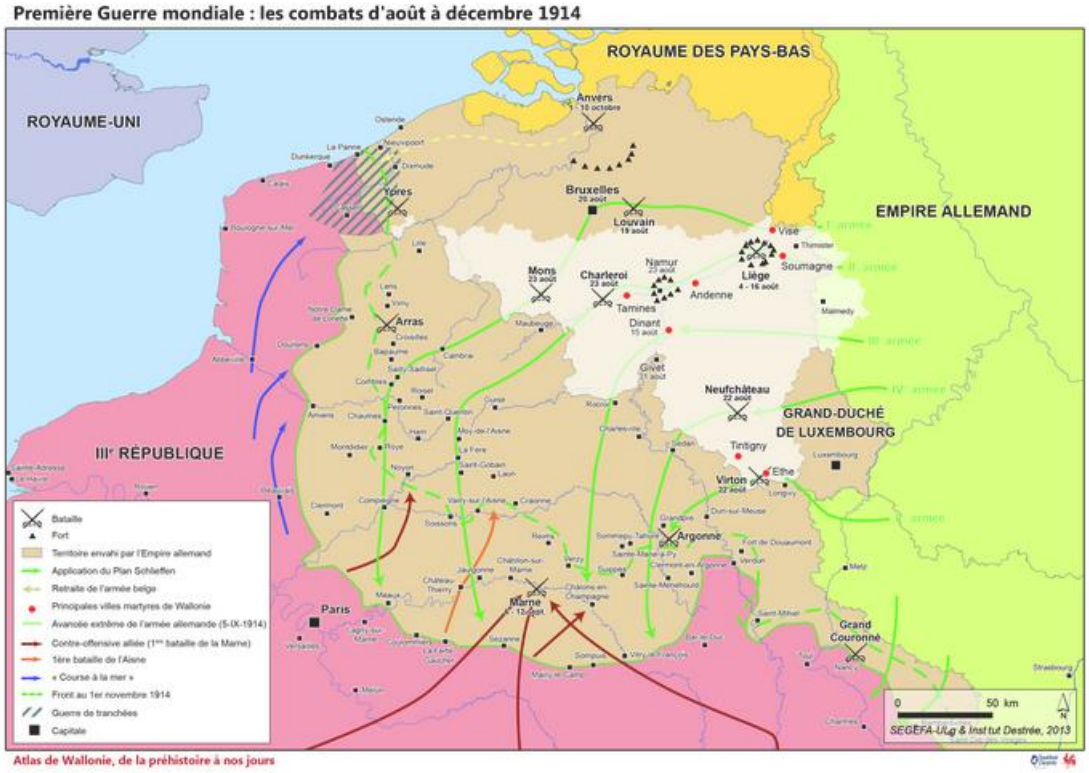

19.02b. La population surprise dans son quotidien

Journaliste, militant pacifiste, socialiste, syndicaliste, Jean Tousseul (né Olivier Degée à Seilles en 1890 – décédé en 1944) est un écrivain régionaliste et un écrivain social tout à la fois. Dans la saga de Jean Clarambaux (*Le Village gris*, *Le Retour*, *L'Éclaircie*, *La Rafale*, *Le Testament* publiés entre 1927 et 1936), il réussit à rendre l'atmosphère de la vie de tous ceux qui travaillent et peinent dans sa région d'Andenne traversée par la Meuse. Le volume 4, *Rafale*, s'inscrit dans la seule période de 1914 à 1918. Le lecteur partage la vision de la guerre vécue par une poignée de villageois, ceux de Seilles, qui ne quittent guère leur maison, sur les hauteurs d'Andenne. Leur regard sur le monde est interpellant. Mêlant à la fois faits réels et rumeurs circulant à l'époque, le roman de Jean Tousseul est un témoignage qui prend place entre les cahiers de guerre écrits sur le champ et la synthèse historique argumentée.

> « Le vendredi[1], dans la soirée, le tocsin annonça que la guerre était proche. Les hirondelles volaient presque au ras du sol et, comme la journée avait été chaude, les gens s'étaient assis sur les seuils. Le crépuscule était doux, l'horizon ambré et la voûte du ciel, couleur d'eau ; et, sur la colline, les images des arbres et des toits prenaient une teinte violette. Une grande paix tiède caressait les hommes et les choses. Mais, brusquement, la cloche mit debout les paysans, et des gestes se détachèrent de leurs silhouettes affairées. Ils crurent d'abord qu'une maison brûlait et ils interrogèrent la ligne des hauteurs, puis ils se souvinrent que, depuis quelques jours, les soldats s'en allaient, l'un après l'autre, raides et gauches dans leur uniforme défraîchi. On allait donc faire

[1] Il s'agit du 31 juillet 1914

la guerre dans l'est de l'Europe. Ce matin, on avait rappelé plusieurs classes : des hommes de trente-trois ans étaient partis. On ne songeait pas à l'invasion puisque la Belgique était neutre. L'armée monterait la garde aux frontières. On ne comprenait d'ailleurs rien aux origines du conflit, Le drame de Sarajevo était lointain et mystérieux, et un petit village de la Meuse moyenne n'avait rien à faire dans cette histoire. C'est pourquoi les soldats avaient quitté leurs maisons en plaisantant.

Le vieil allumeur de réverbères, sa petite flamme féconde au bout de sa perche, disait donc en passant :

— Bah ! c'est comme en 1870.

Il s'en allait en remontant ses épaules arrondies et les anciens parlaient du canon de Sedan qu'on entendait gronder au fond des carrières. Pendant des années, de malheureux mendiants n'ayant plus qu'un bras ou une jambe, ou affreusement défigurés, avaient parcouru la région, et chacun leur donnait ce qu'il pouvait, car on savait que ces minables mutilés avaient été de beaux soldats français que les boucheries des frontières du sud-est laissèrent vivants. Cependant ces images étaient si effacées qu'elles ne troublèrent pas le sommeil lourd des paysans. Mais déjà, le lendemain, l'exode affolé des bêtes commença : on les dirigeait vers Liège, et le fermier Blémont — un ingénieur agricole qui voyageait beaucoup —, le cœur navré de se séparer de son bétail, dit au curieux M. Ronamieux, qui le répéta cent fois ce jour-là d'une voix rouillée et en prenant de petits airs mystérieux sous son chapeau de paille :

— La situation est grave. Vous allez entendre parler du péril jaune.

Ce fut l'événement capital de la journée et il lassa tout le monde : on ignorait ce qu'était le péril jaune et l'annonciateur ne s'expliquait pas. Le dimanche se passa à lire et à commenter les journaux. Des groupes remuaient aux quatre coins du village, on bégayait les noms des diplomates étrangers (…) Le soir, en entendrait tonner le canon et on fumerait tranquillement des pipes en songeant à la garde inexpugnable que l'armée belge monterait aux frontières. La fin de l'été serait palpitante.

(…) Le lundi, on acclama un train de soldats qui fila vers Liège sans s'arrêter en gare, mais personne n'abandonna sa tâche coutumière et, de faire les mêmes gestes qu'une semaine plus tôt, on ne parla plus que des menus événements de la région, de la richesse des récoltes et du bienfaisant brouillard qui, chaque matin, flottait sur la vallée et mouillait les herbes altérées.

Le quatre août, avant midi, le tocsin sonna de nouveau, d'autres cloches lui répondirent par-delà les collines dont la crête semblait bouillonner sous le soleil et, dans tout le village, la vie s'arrêta un instant. La nouvelle vint de proche en proche, extraordinaire et inquiétante : l'Allemagne avait déclaré la guerre à la Belgique. On ne perdit cependant ni un coup de bêche ni un coup de marteau. Le drapeau national fut hissé sur le toit de l'école. Jean-François Bonneux, une forte tête, le fils du bûcheron, laissa vers deux heures sa brouette sur les fours à chaux pour aller s'engager. On ne le prit pas au sérieux, mais, dans les conversations du soir, au cours desquelles on signala l'entrée des ennemis à Gemmenich, son nom fut mêlé aux noms bizarres des hommes politiques anglais, allemands, autrichiens et russes. Bonneux le bûcheron, qui avait accompagné son fils jusqu'au train, repassa en titubant, les jambes amollies par l'alcool et le buste raidi par l'orgueil. Il remuait ses mains énormes :

- On les étranglera jusqu'au dernier... ainsi, disait-il pour lui-même.

(…) Julien Malengraux, qui arrachait des pommes de terre au jardin, croisa les mains sur sa houe, respira largement et souffla :

- Il ne se passera rien ».

Extrait de Jean TOUSSEUL, *Rafales*, vol. 4 de la saga Jean Clarambaux, Bruxelles, éd. de Belgique, 1933, p. 9-12

19.02.01a. L'héroïque défense de Liège

Avec son frère Lucien, Paul Maréchal est l'un des animateurs d'un cercle littéraire namurois qui défend la pratique de la langue wallonne. Depuis 1909, date de leur création, *Les Rèlis Namurwès* tentent de rendre ses lettres de noblesse au dialecte wallon par la rédaction de textes de qualité. L'éclatement de la Grande Guerre disperse les membres du cercle. La moitié d'entre eux combat sur les hauteurs de Namur ; alors que certains sont faits prisonniers en Allemagne, Paul Maréchal se retrouve en France. Chimiste, il est affecté dans une fabrique française de munitions et c'est depuis Mayenne (entre Rennes et Le Mans, à 600 km de Namur) qu'il entretient sa plume à la pratique de la langue wallonne, apportant notamment sa contribution au journal du front *Vive Nameur po tot*. Ses récits évoquent ses souvenirs de la défense de Namur, mais aussi ce qu'il a appris de la résistance de Liège.

V. Lîdje	***Liège***
O Lîdje, bininméye mére di nosse patrîye walone,	Ô Liège, mère bien-aimée de notre patrie wallonne,
Lèyîz-m' mète à vosse front li pus bèle dès courones !	Laisse-moi déposer sur ton front la plus belle des couronnes !
Do fiér lawri chaque peûpe a-t-apwarté s' bokèt,	Du fier laurier, chaque peuple a apporté son bouquet,
Èt l' Glwêre lèye-minme a v'lu lès trèlacî d' sès dwègts.	Et la Gloire elle-même a tenu à le tresser de ses doigts.
Asteûre, qu'on vos brûtîye, qu'on vos spîye, qu'on vos djonde !	Maintenant qu'on te rudoie, qu'on te brise, qu'on te frappe !
Vos-avoz vosse pâje d'ôr didins l'istwêre do monde.	Tu as ta page en or dans l'histoire du monde.
Prumêre baurîre drèssîye dissu l'vôye di l'Alemand,	Première barrière dressée sur la route de l'Allemand,
150Vos v's-avoz sintu d' fwace à ratinde li Jèyant.	Tu t'es sentie de force à attendre le Géant.
Vos n'èstîz qu'one pougnîye d'èfants autoû d' leû mére.	Vous n'étiez qu'une poignée d'enfants entourant leur mère.
Zèls, on vraî tropia d'omes qui monteûve come one mér.	Eux, un vrai troupeau humain montant comme la mer.
Maîs l' sauvadje wague si find conte li pus p'tit rocher.	Mais la vague sauvage se brise contre le plus petit rocher.
Conte vos fôrts, dès Prussyins pa miles s'ont v'nu taper.	Par milliers, des Prussiens sont venus se jeter sur tes forts.
Dissu l' crausse têre do song d' leûs prôpes fréres co tote frèche,	Sur la terre grasse, humide encore du sang de leurs propres frères,
Il è riv'neûve todi – leû binde ni fieûve qui d' crèche.	Il en revenait sans cesse, leur bande ne faisait que croître.
Maîs didins lès tranchéyes lès Nosses ni bronchin.n´ nin,	Mais dans les tranchées, les nôtres ne bronchaient pas,
Li Coradje èt l'Oneûr doblant l' fwace di leû mwin.	Courage et Honneur redoublant la force de la main.
Maugré one pleuve di fiêr èt d' feu qui tchèyeûve deur,	Malgré une pluie drue de fer et de feu,
160I d'mèrin.n´ à leû posse, ossi solides qu'on meur.	Ils restaient à leur poste, solides comme des murailles.
Èt s' sintant div'nus fréres enfin divant l'in.nemi,	Et se sentant enfin devenir frères devant l'ennemi,
Flaminds, Walons, èchone morin.n´ po l' minme payis.	Flamands, Wallons, mourraient ensemble pour le même pays.
Li trwèzinme dîvision à leû tièsse, plin.ne d'èspwêr,	La troisième division à leur tête, pleine d'espoir,
Èt on momint nos brâves ont trèvèyu l' victwêre.	Et un moment, nos braves, ont entrevu la victoire.
Maîs sins rèpit lès gros canons prussyins bouchenut.	Mais sans répit, les énormes canons prussiens grondent.
C'è-st-one voléye d'aci su les fôrts qui tron.nenut.	C'est une raclée d'acier sur les forts qui tremblent.
Rèssèré à Loncin, au mitan dèl mitraye,	Enfermé à Loncin, au milieu de la mitraillade,
Léman, li jènèrâl, codût tote li bataye.	Le général Léman dirige toute la bataille.
I faît tchôd, l'aîr chufèle, li fumêre asbleuwit ;	Il fait chaud, l'air siffle, la fumée éblouit ;
170Dès bokèts d' pîre èt d' fiêr sipitenut t't-autoû d' li.	Des morceaux de pierre et de fer jaillissent tout autour de lui.
Maîs su l' visadje do Maîsse, nin one ligne ni trèssine,	Mais sur le visage du Maître, pas une ligne ne tressaille,
Èt avou on s'faît chèf, gn-a nin onk qui balzine.	Et avec un pareil chef, pas un n'hésite.

Portant lès gros-ôbus´ tchèyenut todi d'au wôt,	Pourtant, de gros obus tombent sans cesse du haut,
Pus d'on canon spiyî a tiré s' dêrin côp…	Plus d'un canon détruit a tiré son dernier coup…
Lès rèsponses dès-ôtes fôrts, lauvau, divègnenut râres.	Les réponses des autres forts, là-bas, se raréfient.
Nos tranchéyes sont dèdja plin.nes di blèssîs èt d' mwârts,	Nos tranchées sont déjà remplies de blessés et de morts,
Èt dès novias-in.nemis sorvègnenut tos costés.	Et de nouveaux ennemis surgissent de tous côtés.
I faut r'ssatchî nos-omes ou lès lèyî d'churer !	Il faut retirer nos hommes ou les laisser déchirer !
Léman comprind qui l' paurt di l'Oneûr a stî faîte.	Léman comprend que l'honneur a eu sa part.
180Adon, rit'nant sès lârmes, i done l'ôrde dèl ritraîte.	Alors, retenant ses larmes, il donne l'ordre de la retraite.
Po l' sot'nu, nos canons ratcheront l' mwârt jusqu'au d'bout,	Pour le soutenir, nos canons cracheront la mort jusqu'au bout,
Èt li-minme à Loncin moûrerè, si l' Bon Diè l' vout !	Et lui-même, à Loncin, mourra, si Dieu le veut !
Nêt-èt djoû, di tortos i sét r'lèver l' coradje.	Nuit et jour, il sait rendre courage à tous.
Lès bolèts avorenut fé dès novias ravadjes.	Les boulets se précipitent pour de nouveaux ravages.
Machîs èchone, li têre èt lès meurs bèrôlenut ;	Etroitement mêlés, la terre et les murs dégringolent ;
Nos sôudârds, nos canons, onk à onk distindenut,	Nos soldats, nos canons, un à un, s'éteignent,
Jusqu'au momint qui l' fôrt, al fin djondu au keûr,*	Jusqu'au moment où le fort, finalement atteint au cœur,
Si brîje, èt d'zo sès rwines èssèvelit ç' qu'il è d'meûre.	Se brise et ensevelit sous ses ruines ce qu'il en reste.
Léman sitofeut d'dja èt s' sinteut div'nu frèd	Léman étouffait déjà et se sentait gagner par le froid
190Quand sès djins, par boneûr, l'ont p'lu satchî au r'cwè.	Quand ses hommes, par bonheur, ont pus le mettre à l'abri.
C'è-st-adon qu'il a scrît one lète si bèle, si simpe,	C'est alors qu'il a écrit une lettre si belle, si simple,
Qu'on lîrè aus-èfants po l'zî sièrvu d'ègzimpe,	Qu'on la lira aux enfants pour leur servir d'exemple,
Saluwant tos lès brâves tchèyus la autoû d' li,	Saluant tous les braves tombés là, autour de lui,
Rigrètant avou zèls do n' nin awè pèri,	Regrettant de ne pas avoir péri avec eux,
Eûreus d'awè sot'nu l'oneûr di noste ârméye,	Heureux d'avoir soutenu l'honneur de notre armée,
Èt au Rwè, al Patrîye, donant s' dêrène pinséye	Et donnant sa dernière pensée au Roi, à la Patrie,
Divant d' lès-aband'ner po-z-intrer dins s' prîjon.	Avant de les abandonner pour entrer dans sa prison.
Lès sègonds d'on tél chèf ont choûté sès lèçons.*	Les seconds d'un tel chef ont suivi ses leçons.
Insi à Tchaufontin.ne vwèt-on l' majôr Namètche	Ainsi voit-on à Chaudfontaine, le major Namèche
200Putôt qu' di s'rinde, bouter li-minme li feu al mètche	Plutôt que de se rendre, mettre lui-même le feu à la mèche
Qui l' faît sauteler è l'aîr, li èt tos sès-aîdants…*	Qui le fait sauter, lui et tous ses soldats…
Li payis pièrdeut la li fleûr di sès-Èfants,	Le pays perdait là la fleur de ses Enfants,
Èt l' monde ètîr a d'vu paurtadjî nosse boneûrLi djoû qui l' France à Lîdje a d'né l' Léjion d'oneûr.	Et le monde entier a dû partager notre bonheur Le jour où la France a conféré la Légion d'Honneur à Liège.
Ca nos brâves ont tchèyu po tote l'Umanité	Car nos braves sont tombés pour l'Humanité,
En lûtant conte li Fwace po l' Drwèt èt l' Lîbèrté.	En luttant contre la Force, pour le Droit et la Liberté.
Leûs noms dimeûreront scrîts didins totes les mémwêres ;	Leurs noms resteront gravés dans toutes les mémoires ;
Didins lès longuès chîjes, on-n-è causerè tofêr,*	On en parlera régulièrement aux longues soirées d'hiver,
En r'dijant leû coradje èt leû grand dèvouwemint.	Rappelant leur courage et leur grand dévouement.
Dins cint-ans ni dins mile, on n' lès rovîyerè nin.	On ne les oubliera, ni dans cent, ni dans mille ans.

Archives *Rèlîs namurwès*, *Kriegscayè* III, Kc 3.6.V, Paul Maréchal, *Lîdje,* extrait du Kc 3.6. intitulé *1914*.
Texte harmonisé dans l'écriture Feller et traduction revus par Bernard Louis.

19.02.01b. Les événements d'août 1914 vus d'Andenne

[7 août]

« (…) M. Nalonsart racontait au maître d'école que deux malheureux avaient été pendus à Warsage, douze civils et deux soldats belges fusillés à Retinne. A Magnée, un homme avait eu la tête coupée — les poules mangeaient sa cervelle sur le seuil de l'église — et le village brûlait. On avait arraché les yeux au curé de Forêt. Les noms de ces petites localités, inconnues la veille encore, et cependant si proches, acquéraient une valeur historique considérable : ils représentaient, en effet, les étapes sanglantes et fumantes d'une invasion qui déferlerait sans doute jusqu'ici et y commettrait les mêmes horreurs.

— Ou bien, disait M. Nalonsart, parmi eux, de malheureux exaltés ont tiré sur les troupes, comme le racontent bêtement les journaux, ou bien les Allemands sont des bandits qui veulent obtenir par la terreur le libre passage de leur armée.

Déjà celle-ci entourait Liège de toutes parts, sauf sur la rive gauche de la Meuse, entre Loncin, Hollogne et Flémalle. Un batelier bavard, qui avait fui le bombardement de la cité, vint terrifier le village vers le soir. Les Allemands étaient arrivés la veille, à quatre heures du matin, jusqu'au seuil du quartier général belge. On s'était battu dans les rues. La ville était privée de lumière et les gares bondées de fugitifs. M. Ronamieux prétendit que le batelier était saoul, mais on ne fut vraiment rassuré que par l'arrivée d'un régiment, le 8e de ligne, qui, au dire des officiers, allait occuper la région pendant plusieurs jours. Des mitrailleuses, traînées par des chiens — pauvres bêtes au corps pantelant et à la langue pendante —, montèrent vers le Plat-Pays. Le soir, on signala que la mobilisation était générale.

(…)

[13 août]

Le drame se rapprochait d'heure en heure, la terreur habitait les yeux des pauvres gens et les soldats étaient nerveux et fatigués. On entendait tonner le canon du côté d'Eghezée.

(…) À voix très basse, comme à confesse, [un officier] signala que les Allemands se trouvaient au sud de Namur dans le Condroz, depuis trois jours. La nouvelle était incroyable et M. Nalonsart, malgré lui, secouait la tête. Le lieutenant eut un sourire pâle :

- Il n'y a pas loin de Stavelot à Spontin. Et dans votre vallée de la Meuse, l'ennemi a atteint la commune d'Amay. Adieu.

L'officier s'était éloigné. (…) Le maître d'école (…) songeait qu'on avait peut-être eu tort ne pas s'en aller, mais il n'osa plus parler d'un départ. Depuis des jours, d'ailleurs, personne n'allait plus au bout de ses pensées : les événements n'en donnaient plus le temps.

Le quatorze, on n'eut plus de journaux et on fut réparé brusquement du reste du monde comme si l'armée ennemie eût encerclé la région. Une file de fugitifs, chargés de paquets, cheminaient sur l'autre rive de la Meuse. On ne sut pas d'où ils venaient. La journée fut interminable et silencieuse.

(…) - On aurait peut-être dû laisser passer les Allemands.

Le quinze août, dans la matinée, un Condruzien (…) vint voir un parent au centre du village. Il avait rencontré les premiers uhlans le cinq août : les cavaliers coupaient les fils téléphoniques vers Havelange. Ils avaient été cernés le lendemain à Assesse et s'étaient rendus aux éclaireurs belges. L'étranger fut très entouré : il était « l'homme qui avait vu les Allemands ». Il décrivait leur uniforme sombre, leur casque et leurs chevaux. Il s'en alla, escorté de ruelle en ruelle par de nouveaux auditeurs. Le passage d'un train, filant vers Namur et emportant les troupes qui avaient gardé Huy, libéra le narrateur.

(…) un nouveau train passa, surchargé de pauvres hommes épuisés, aphones, en loques, sales, pieds bandés. Il y en avait sur les marchepieds et les toits des voitures. Ils ne bougeaient pas, ils ne disaient rien, ils ressemblaient à des soldats pétrifiés par une vision infernale. Ils dormaient, la tête sur les genoux, ou debout, les yeux fermés ou ouverts. Cependant, le fils Bonnet avait laissé tomber un papier devant la station :

Pour mon père Jules Bonnet du Beau-Sart. Avons marché toute la nuit. Sommes restés seuls huit jours entre Chaudfontaine et Embourg au milieu de l'ennemi. Vous embrasse tous ainsi que Sylvie. Pas une égratignure. Vive la Belgique ! » Le petit billet fut recopié et fit le tour du village avant la nuit.

Le seize, qui était un dimanche, l'église ne désemplit pas pendant la matinée et, à la grand'messe, le vicaire Mauvis prêcha. Dans le fond du chœur, le vieux curé, le visage transparent, ressemblait à une momie dans sa chasuble. Enfant du peuple, peu soucieux de bien parler, le vicaire n'était pas éloquent, mais il charmait les fidèles par sa bonhomie. Ce dimanche-là, sa face de pleine lune était plus congestionnée encore que de coutume et plus ronde, eût-on dit, dans son vêtement blanc. Sa voix tremblait un peu en annonçant que les Allemands se trouvaient à Huy depuis la veille et que, le lendemain, au plus tard, ils pénétreraient dans la commune.

[17 août]

(…) Le lendemain, dans la matinée, le canon tonna brusquement, très proche, vers Burdinne, et son grondement bourdonna dans la vallée. [Un lieutenant explique] : L'artillerie ennemie est à deux kilomètres d'ici, sur votre rive. Nous allons faire sauter le tunnel du chemin de fer. Voici une lettre pour ma mère, si je n'ai pas de chance... Merci. Les deux derniers forts de Liège sont tombés avant-hier et Namur est presque encerclée.

La figure mélancolique s'anima et des gouttes de sueur perlèrent sur ses lèvres :

- Le fort de Loncin a été broyé comme celui de Fléron. Mais nos hommes, agonisant déjà sous les brûlures et les débris, se défendirent avec leurs morceaux de fusils. L'un d'eux avait la jambe écrasée par un bloc de béton : on dut la lui couper sur place. Les Allemands se sont découverts quand les plus valides sortirent du volcan. Bonne chance ! Merci ! Adieu !

Le lendemain matin [18 août], un avion allemand survola Andenne et, peu après, un geyser jaillit de la Meuse : le 8e de ligne avait fait sauter le pont. Sur la route, des étrangers passaient minables et fatigués, ne sachant où aller : des Liégeois bavards et des Hesbignons silencieux. Ils fuyaient le désastre, cherchant Namur comme un asile, pressentant vaguement que le mince triangle belge dont le sommet devait se trouver vers Huy se resserrait de plus en plus et finirait par s'aplatir contre les forts. Les Liégeois racontaient des horreurs déjà vieilles de dix jours, les Hesbignons muets gardaient au fond des yeux la flamme d'incendies non encore éteints et le pourpre du sang à peine caillé. Une fusillade crépita soudain sur la colline de l'autre rive. On ne vit rien : l'escarmouche capricieusement se déroulait le long du bois.

(…) - On nous conseille de jeter nos fusils dans les puits et l'armée nous laisse seuls. On eût beaucoup mieux fait de partir.

(…) - Mais on ne savait pas que ces soldats se conduiraient comme des brigands.

Extraits de Jean TOUSSEUL, *Rafales*, vol. 4 de la saga Jean Clarambaux, Bruxelles, éd. de Belgique, 1933, p. 13-47

19.02.01c. Liégeois surpris par la guerre moderne

Député de Liège, Célestin Demblon se trouvait place Saint-Pierre quand il voit arriver les grands moyens déployés par l'envahisseur. Il est surpris par « une pièce d'artillerie si colossale que nous n'en crûmes pas nos yeux… Le monstre avançait en deux morceaux, tirés par 36 chevaux. Les pavés tremblaient. La foule demeure muette de consternation à l'apparition de cette arme phénoménale. Elle traversa lentement la place Saint-Pierre, tourna à la place du Théâtre, puis suivit les boulevards de la Sauvenière et d'Avroy, attirant des curieux de plus en plus nombreux. Les Romains ne furent certes pas plus surpris par la vue des éléphants de Hannibal ! (…) Il fut soigneusement mis en batterie dans le parc d'Avroy et pointé avec méticulosité. Puis vint l'explosion effroyable, la foule fut rejetée en arrière, la terre trembla, toutes les vitres des maisons, dans un grand rayon, volèrent en éclats… ».

Témoignage de Célestin Demblon, cité par Barbara W. TUCHMAN, *Août 1914*, Paris, Presses de la Cité, 1962, p. 186

19.02.03. Atrocités commises en Wallonie en août 1914

Ordre chronologique des atrocités les plus marquantes :

Date	Localité	Civils tués	Maisons détruites
5 août	Soumagne	118	101
6 août	Battice	33	147
6 août	Hermée	11	149
8 août	Herve	38	300
8 août	Mélen	108	60
14 août	Barchon	32	110
16 août	Visé	23	600
20 août	Andenne/Seilles	262	210
21 août	Arsimont	13	126
21 août	Auvelais	44	127
22 août	Tintigny	63	183
22 août	Tamines	383	240
22 août	Charleroi	32	156
22 août	Couillet	18	406
22 août	Farciennes	20	146
22 août	Monceau	63	248
22 août	Montignies-sur-Sambre	35	103
23 août	Ethe	218	256
23 août	**Dinant**	**674**	**1.100**
23 août	Hastière-par-delà	19	98
23 août	Spontin	44	131
23 août	Quaregnon	66	137
24 août	Izel	20	161
24 août	Namur	30	110
25 août	Romedenne	11	122
25 août	Surice	56	132
26 août	Arlon	133	100
26 août (+16 sept)	Frasnes-lez-Couvin	10 + 34	145

Localités de Wallonie où le nombre de victimes ou de maisons dépasse ou avoisine la centaine

D'après John HORNE & Alan KRAMER, *1914, Les atrocités allemandes, La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011, p. 477-484

19.02.03a. Le massacre d'Andenne

« Vers quatre heures, un gamin dévala un sentier entre les massifs de sureaux et annonça l'arrivée des uhlans. On n'entendait rien. Puis il y eut un crépitement de sabots sur la chaussée. Plus rien. Au loin, sur une éteule, on aperçut trois cavaliers qui galopaient entre les dizeaux. Plus rien. Une fusillade. Un silence de mort : le village était désert. Le vieillard resta sur sa porte. Une galopade. Un uhlan passait, le revolver au poing, en dirigeant le canon à droite et à gauche et, de cette main armée, il salua l'homme qui avait les bras croisés. Déjà l'éclaireur disparaissait. (…) puérilement, le vieillard pensa que lui aussi avait vu un Allemand de près. Les gens réapparurent sur les seuils et la nouvelle vint d'un jardin à l'autre :

- Deux uhlans tués.

On se montrait un cheval sans cavalier qui filait entre les dizeaux. (…)

[19 août]

La nuit se passa dans une accalmie superbe (…) Dans la matinée, on aperçut les premiers Allemands : des fantassins (…) On ne fit que les entrevoir. La rive droite fourmillait de soldats. Vers onze heures, une fumée monta au-dessus des jardins de la rive gauche. (…)

- Quatre maisons brûlent Sur-la-Hauteur. Ils disent qu'on a tiré sur les uhlans.

Tirer ? Qui pouvait bien avoir tiré là-haut ? En regagnant son seuil, le vieillard vit un autre incendie sur les hauteurs de Peu-d'Eau. De son jardin, Julien Malengraux lui dit que le uhlan tué la veille par les soldats du 8e de ligne était un officier et qu'il avait été enterré à l'aube dans le cimetière du village. On ne parlait guère. Le vieillard observait les pionniers qui construisaient un pont de bois sur la Meuse.

Debout, à la fenêtre, (…) le vieillard remarqua un mouvement de troupes sur le quai de l'autre rive :

— Le pont est construit, dit-il.

On entendit bientôt les charrois rouler sur la route d'Eghezée et une nouvelle masse grise se répandit sur la colline, venant des hauteurs du Condroz. Le mouvement était innombrable et sans fin. De temps en temps, un canon surgissait sur le pont et des cavaliers au manteau pâle se dressaient au-dessus du fourmillement uniforme.

- Pourquoi les forts de Namur ne tirent-ils pas ? demanda Jean Clarambaux.

Une longue fusillade éclata à un kilomètre à peine ; une autre lui répondit et passa au-dessus du hameau comme une averse horizontale. M. Nalonsart courait au jardin et ralliait les voisins :

- Mar-Josèphe !... Julien !... Au galop !... Xavier !... Baissez-vous ! Mar-Josèphe, baissez-vous !...

Les braves gens affolés, pliés en deux, arrivaient.

- Tout le monde à terre ! commanda M. Nalonsart

Ils obéirent immédiatement sans demander d'explications, se regardant en silence, relevant parfois les yeux vers l'homme qui était toujours debout, derrière le rideau et tirait sur sa pipe éteinte. Déjà Mar-Josèphe égrenait son chapelet et les lèvres de Fulvie bougèrent aussi, puis ses doigts sur lesquels elle comptait les *ave*. Rosalie Malengraux avait mis ses mains noueuses sur ses oreilles pour ne rien entendre. Marie Clarambaux, le visage soudain tout plissé, priait, elle aussi. Xavier Legendre en bras de chemise, déplaçait une jambe, puis l'autre. Julien ne bougeait pas plus qu'une souche, mais *il* respirait bruyamment et le maître d'école ne quittait plus du regard l'homme qui veillait sur eux. Les balles cessèrent un instant de bourdonner.

La fumée montait de la ville, les troupes avaient disparu et le pont était vide. Des soldats étaient couchés dans la campagne, le ventre sur l'éteule. La fusillade reprenait vers la station du chemin de fer. Ou entendit brusquement l'éclatement sourd des obus.

(…) Dans le village aussi, vers le sud, la fumée moutonnait au-dessus de la colline. Le cercle de feu qui était venu, seize jours plus tôt, de la frontière, se resserrait donc de maison en maison. M. Nalonsart sortit prudemment, constata que la route était déserte et ferma les volets du devant. (…) L'incendie faisait rage dans les maisons de la levée. Soudain des cavaliers passèrent à cinq mètres, sur la route qui longeait la grille. Les sept se regardèrent : l'ombre descendait déjà dans le fond de la pièce et les visages devinrent blêmes. Les cavaliers

s'éloignaient. Puis une sourde rumeur grossit derrière les haies : les fantassins passaient à leur tour. Le silence ou plutôt des millions de petits bruits insolites. Mais la fusillade avait cessé. Enfin M. Nalonsart se tourna vers ses hôtes et sourit tristement :

- Je crois que nous sommes sauvés. Mais Andenne brûle.

Ils vinrent voir sans mot dire (…). Dans le soir qui tombait, le feu devenait rouge sur la colline et le long de la Meuse et, en se penchant, Jean Clarambaux constata que les maisons de la rive gauche, des habitations du village, brûlaient, elles aussi. Une longue chenille sombre s'étira dans la campagne à six cents mètres de la maison. Une autre lui succéda bientôt. (…)

Des charrois roulaient sur la colline à l'est, l'incendie crépitait au sud et à l'ouest, le nord restait impénétrable et sournois. M. Nalonsart monta de nouveau à l'étage. Un hameau brûlait à cinq cents mètres, mais comme une nouvelle troupe de fantassins arrivait en bon ordre, il fut un peu rassuré. Les points rouges des cigarettes vivaient sur la masse compacte des uniformes. Des officiers au manteau pâle longeaient les haies et un bruit guttural de voix dominait le rythme lourd des bottes.

L'invasion était complète. L'armée grise déferlait sur toute la région. Le canon commença à gronder dans le lointain : les détonations couvraient la rumeur de l'incendie et, contre la grille, des centaines d'hommes martelaient la route de leurs chaussures ferrées. (…) Le grondement du canon se cogna furieusement aux collines : toute la région tremblait. Rosalie Legendre se boucha les oreilles avec ses pouces.

- Je crois qu'ils bombardent Namur, expliqua M. Nalonsart.

L'étendue des cieux devenait rouge. Dehors, des soldats chantaient en marchant. Puis des chariots passèrent. Dans l'obscurité, sur la nappe pliée en quatre, Marie Clarambaux beurrait le pain. Les vitres grelottaient dans leurs châssis. Le vieillard descendit à tâtons dans la cave avec le pot au lait. La fureur du bombardement déchiquetait les syllabes rugueuses de l'hymne allemand.

[21 août]

On était sauvé, semblait-il. (…) Le brouillard cachait encore l'autre rive de la Meuse, mais des troupes passaient dans la campagne, et de longs chariots évasés. Le canon tonnait de plus belle. Des soldats, le fusil contre la hanche, gardaient la voie du chemin de fer. L'instituteur (…) alla sur la route (…) M. Nalonsart se hâtait, la pipe à la bouche. La pâleur du vieillard était visible et le cœur du jeune homme se serra :

- Qu'y a-t-il?

- Rien... Ou plutôt ne dis rien aux femmes. Andenne est saccagée. Cent civils ont péri pendant la nuit, les maisons de la route d'Eghezée sont brûlées et une cinquantaine d'hommes ont été fusillés à cinq cents mètres d'ici. Ne dis rien aujourd'hui aux femmes. Les Allemands affirment qu'on a tiré sur eux.

Le vieux suçait le tuyau de sa pipe éteinte. Le maître d'école demanda :

- Les Français?

- Mon pauvre gros, il n'y a jamais eu de Français dans le village. Je ne comprends rien à cette affaire.

Par un trou de la haie, une tête passa : « C'est moi », soufflait-on, puis les épaules, et enfin Omer Vinâve rampa jusqu'à eux, le visage noirci, les vêtements déchirés et les mains saignantes :

- C'est moi. (…) Il sifflait par un coin de la bouche, pour lui seul et pour reprendre haleine :

- Quel enfer !

Il sourit faiblement et secoua la tête, comme s'il eût douté de ce qui lui était arrivé.

- Jules Pondant est tué, et son frère, et Corneille Bustin. Isidore le Gros-Gueux aussi. Puis Jules Bizet. Le petit Nassart... vous savez bien. Fusillés. Guillaume Potin a crié toute la nuit. J'ai fait le mort. Joseph Gobert a été percé à coups de baïonnette. Philippe Grandmoulin est tué aussi.

- Et les femmes et les enfants?

- Partis dans le bois, du côté du Surlemez.

M. Nalonsart versait un grand verre de rhum au malheureux. Celui-ci l'avala d'un trait, puis, un deuxième, et au troisième il demanda, sans oser lever les yeux :

- M. Nalonsart, gardez-moi chez vous aujourd'hui.

- Mais c'est entendu. Tu vas changer à l'étage. Il y a une large tache dans ton veston.

L'homme ôtait le vêtement, mais la chemise aussi était rouge. Il l'enleva. La peau était souillée. Vivement, le maître d'école la frotta avec la serviette.

- Tu n'as rien, constata M. Nalonsart tout étonné.

L'autre réfléchit en regardant au loin, les yeux tournés, eût-on dit, vers le lieu du massacre. Puis il trouva :

- C'est Guillaume Potin.

(…) Ils sont venus nous chercher dans nos caves. Près de la tuilerie, sur le bord de la route. J'ai marché à quatre pattes jusqu'ici, d'une haie à l'autre. Il y avait beaucoup de brouillard. Les maisons du dessus brûlaient. J'ai vu le petit Nassart dans un jardin. Mort. J'ai eu peur : je croyais que c'était un Allemand. Il y a aussi un étranger qui portait un petit paquet. Un vieux. Fusillé...

(…)

Le temps s'écoulait, bousculé d'une colline à l'autre par la canonnade. L'abbé Mauvis vint à la grille (…) Le vicaire chuchotait dans ses grosses lèvres amollies :

- On a fusillé et massacré à coups de hache une centaine de malheureux près de la papeterie. Ne dites rien aux femmes. Je m'en vais. Si. Tout de suite. Au revoir. Bonne chance. Il y a des blessés Sur-la-Velaine. (…) Félix Rumelle de la gare est tué, et Benoît Chantrain. Je vais chez Fernand Leurquet. Il a reçu une balle dans la gorge. Bonne chance, cher ami.

La soutane disparut derrière la haie.

(…)

Une troupe grise passa peu après. Elle vit l'homme qui, en bras de chemise, arrosait attentivement ses fleurs. Un officier rogue demanda de l'eau pour son cheval, et le vieillard vint avec son seau et caressa les oreilles de la bête pendant qu'elle buvait. Ainsi il ne regardait pas les gens et il ne vit pas le salut de l'officier qui redressait la tête de sa monture et partait ».

Extraits de Jean TOUSSEUL, *Rafales*, vol. 4 de la saga Jean Clarambaux, Bruxelles, éd. de Belgique, 1933, p. 48-62

19.02.03b. Le massacre de Tamines

Les événements d'août 1914 ont laissé des traces dans la mémoire collective. Après la Grande Guerre, des monuments ont rendu hommage aux disparus. Pas seulement. Le déjà cité Jean Tousseul n'est pas l'unique écrivain à évoquer la sinistre tragédie dans son œuvre et les mots ne sont pas le seul moyen d'expression utilisé. Ainsi, le peintre J-B. Scoriel (1883-1956) a-t-il rendu compte, dès 1922, du massacre de Tamines. « Maître de la Sambre », mais aussi « maître de la neige », Jean-Baptiste Schorielle était né dans le Borinage avant que sa famille ne s'installe à Tamines. Fils de mineur, il est attiré par la peinture et le dessin ; tout en travaillant en usine, il se forme auprès de Théodore Baron. Mobilisé durant la Grande Guerre, blessé sur le front, il reste en convalescence à Dieppe quelque temps, avant de revenir à Tamines où il réalise la toile qui illustre le massacre du 22 août 1914.

Le massacre de Tamines, tableau réalisé en 1924 par J-B. Scoriel et conservé à l'hôtel de ville de Sambreville – © Administration communale d'Auvelais

19.02.03c. Le massacre de Dinant

La ville de Dinant est la cité wallonne qui a payé le plus lourd tribut au passage de la soldatesque prussienne : 674 civils tués et les deux tiers de la ville détruites. À l'entame des années 1930, le bourgmestre de la ville de Dinant, Léon Sasserath (Namur 1881 – Dinant 1958), prend l'initiative de commander un monument au sculpteur de Soete pour commémorer les martyrs civils de 1914, à la fois ceux de Dinant et tous ceux de la Belgique (estimés alors à 23.700). Présenté au début des années 1930, son premier projet est à la fois assez complexe et gigantesque. Il s'articule autour d'une main géante, levée vers le ciel, signifiant que, sur l'honneur, les Dinantais jurent qu'aucun franc-tireur n'a tiré sur les soldats allemands. La commission qui entoure le bourgmestre libéral fait quelques suggestions à l'artiste qui simplifie son œuvre. Inaugurée en août 1936 sur la place d'Armes, l'œuvre définitive, intitulée *Furore Teutonico*, se présente sous la forme de deux doigts levés (le majeur et l'index), le pouce étant replié vers l'annulaire et l'auriculaire. Témoignage de l'art monumental de son temps, l'ensemble du monument est de taille considérable : 25 mètres de large, près de 10 mètres de haut. Après la Campagne des 18 Jours de mai 1940, des Panzers s'empresseront de détruire ce monument qui ne sera jamais reconstruit.

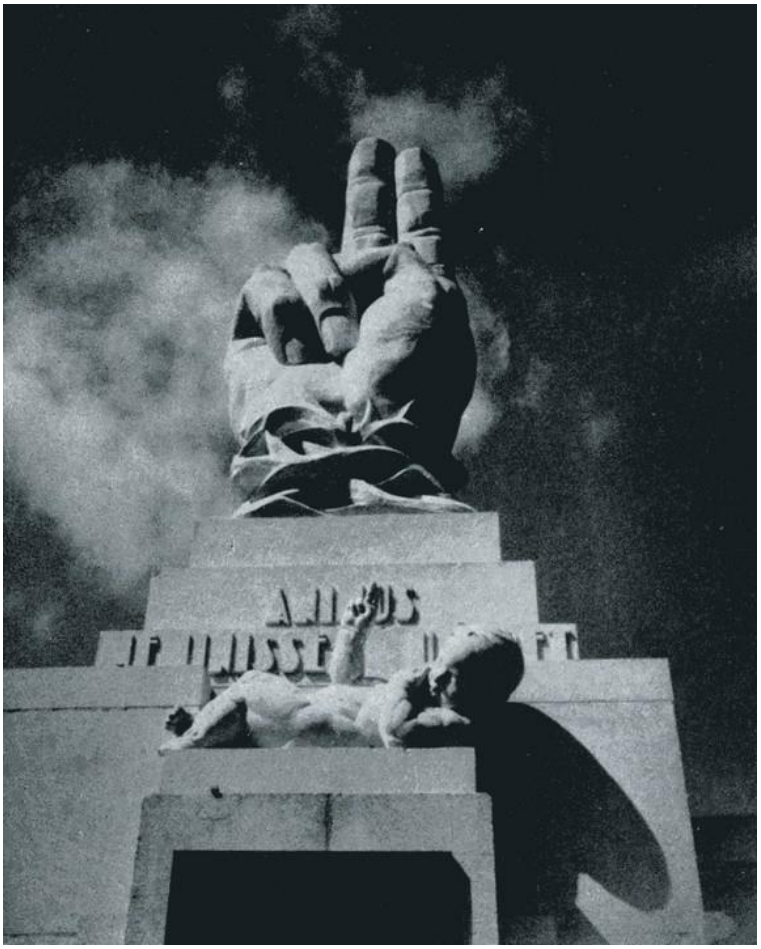

Partie centrale du « Monument national aux 23.700 victimes civiles de Belgique, 1914-1918 », Dinant avant 1940, extrait de *Rétrospective Pierre de Soete : Galerie Georges Giroux*, Bruxelles, du 18 février au 4 mars 1950, Bruxelles, 1950.

19.03.05. Le miracle des « Anges de Mons »

Au soir du 23 août 1914, les soldats britanniques sont encerclés et piégés dans la ville de Mons. Tout espoir paraît perdu quand se produit un événement surnaturel : venant du ciel, un bataillon d'archers ailés, emmenés par Saint George(s), crée une brèche dans le dispositif allemand et permet aux Britanniques de se replier en sauvant des centaines d'hommes. Après les événements, vingt ans jour pour jour, un artiste montois touche à tout, Marcel Gillis, représente la scène sur une toile devenue aussi célèbre que la légende qu'elle rapporte : *Les Anges de Mons*.

Comment une attaque désespérée contre les Allemands s'est-elle transformée en succès ? Là est certainement l'origine d'une légende aussi étonnante que les variantes « explicatives » sont nombreuses. La violence et les atrocités de la bataille de Mons marquent les esprits de Britanniques qui, à Mons, entrent dans le conflit et découvrent à cette occasion la Grande Guerre. Parmi les relations faites des événements, celle de l'écrivain Arthur Machen témoigne des difficultés britanniques face à la puissance de feu allemande. Un mois après la bataille de Mons, *The Bowmen* (Les Archers) paraît dans le *London Evening News* (29 septembre 1914). Article très court, insistant sur le patriotisme et le courage des soldats, propagande destinée à donner du courage, le récit convoque l'intervention divine pour prouver qu'une guerre juste est menée contre les forces du mal. Sans faire la moindre allusion à un ange quelconque, Machen ne parle que de Saint George, patron protecteur de l'Angleterre et de son armée. Mais l'imaginaire dégagé par son article ne va cesser de se propager et, finalement, la légende des Anges de Mons s'impose dans le monde anglo-saxon. En cette période où l'espoir cherchait à se glisser où il le pouvait, on trouva aisément des témoins pour confirmer qu'une intense lumière avait irradié le champ de bataille. Et comme le Saint George (sans s) occupe aussi une place particulière (cette fois orthographié avec un s) dans le folklore montois (le combat du Lumeçon), il n'en fallait pas davantage pour qu'à sa manière, Marcel Gillis donne une nouvelle « vision » d'un épisode dramatique d'août 1914 : la victoire des forces du bien contre les forces du mal.

Les Anges de Mons, tableau de Marcel Gillis, 1934, conservé à Mons

19.03.06. Militaires morts au combat (1914-1918)

D'une étude de longue haleine menée entre 1984 et 1988, il ressort des chiffres assez précis selon les sources consultées. Se référant aux annexes du *Moniteur belge,* il apparaît que 36.220 combattants belges – wallons, flamands ou bruxellois – sont morts entre 1914 et 1918. Près des deux tiers des pertes (63%) ont été enregistrées en 1914 (10.522) et en 1918 (10.291). 31% des pertes ont été constatées entre 1915 et 1917, et 6% n'ont pu être datées avec exactitude.
L'infanterie a subi les pertes les plus lourdes (75,6%). L'âge moyen en 1914 était de 24,6 ans ; en 1918, de 26,8 ans.
Quant à la répartition entre combattants wallons et flamands (les auteurs de l'enquête n'ayant pas retenu la catégorie des Bruxellois), elle se présente comme suit :

Répartition démographique selon le recensement de 1910	44,60%	55,40%
Répartition entre les classes 1910 et 1913 composant l'armée belge	40,72%	59,28%
Catégorie de militaires décédés	**Wallonie**	**Flandre**
Artillerie	40,18%	59,82%
Génie	38,75%	61,25%
Soldats	32,60%	67,40%
Caporaux	46,18%	53,82%
Sergents	50,60%	49,40%
Sergents-majors	47,50%	52,50%
Adjudants	49,30%	50,70%

D'après Luc DE VOS et Pierre LIERNEUX, *Quelques exemples de mythes dans l'histoire militaire belge*, dans *Imaginaires de guerre. L'histoire entre mythe et réalité, textes réunis par Laurence Van Ypersele*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2003, p. 102-108

19.04.03a. Le Coq de Jemappes symbole français à détruire

L'invasion de l'été 1914 voit les soldats allemands s'acharner sur le Coq de Jemappes (24 août), et finalement le faire tomber de l'obélisque de granit haut de seize mètres sur lequel il était perché depuis le 24 septembre 1911. Œuvre du statuaire Jean Gaspar, il avait été inauguré en même temps que se tenait à Mons le premier congrès international des Amitiés françaises. On ne connaît, en Wallonie, aucun autre monument ayant suscité un tel acharnement de la part de l'envahisseur. La destruction de cet hommage wallon à la France est un geste avant tout symbolique, dépourvu de toute portée stratégique militaire sur la route de Paris. Après l'Armistice, le Coq de Jemappes revit sous le ciseau du sculpteur Charles Samuël : le 21 mai 1922, un nouveau coq est placé au sommet de l'obélisque. Célébrant avant tout la victoire de la jeune République française contre l'Empire, le 6 novembre 1792, ce coq reste gaulois. Il est le signe de la bonne entente belgo-française du moment.

Destruction du coq de Jemappes par les Allemands (24 août 1914), eau forte de Victor Dieu – Document extrait de *La Vie wallonne*, juin 1922, p. 470 ; la gravure a été reproduite en de nombreux exemplaires sous forme de cartes postales.

19.04.03b. Pillage économique

« L'exploitation économique est systématique, avec réquisition de chevaux, de produits agricoles, de bois et même, pour pallier le blocus allié, des cuivres et laines détenus par les particuliers. Le même blocus rendait difficile, par manque criant de matières premières, la situation de l'industrie. La production des aciéries tombe de 1.409.460 tonnes en 1913 à 2.380 en 1918, le nombre des ouvriers de 35.300 à 8.117 en 1916, année où les établissements Cockerill ne travaillent plus que quatre jours par semaine. La production des usines à zinc passe de 204.220 tonnes à 9.245, le nombre d'ouvriers de 9.324 à 1.613. Les ouvriers carriers, les patrons refusant de fournir à l'ennemi, chutent de 34.893 à 6.055 tandis que dans l'industrie textile verviétoise il y a cessation à peu près complète du travail. En revanche, dans les charbonnages, si la production descend de 22.841.590 tonnes en 1913 à 13.825.730 en 1918, on avait pu, à la fin de l'occupation, maintenir au travail 110.000 des 145.337 mineurs existant en 1913. De grosses firmes armurières mises sous séquestre ont continué à fonctionner, mais c'est la ruine des petits ateliers et du travail à domicile traditionnel dans la région liégeoise ».

Extrait de Francis BALACE, *Un enfantement dans la douleur (1914-1950)*, dans Bruno DEMOULIN, Jean-Louis KUPPER (dir.), *Histoire de la Wallonie. De la préhistoire au XXIe siècle*, Toulouse, Privat, 2004, p. 279

« À la fin de la guerre, on constata que 600.000 vaches avaient été réquisitionnées ainsi que 10.000 chevaux de trait. (…)

Sur 60 hauts fourneaux en Wallonie, 9 sortent intacts de la guerre ; 250.000 tonnes de fonte sont produites en 1918 contre 2.300.000 en 1912 ; sur 27, seules 5 usines d'acide sulfurique sont encore en état de fonctionner ; le vol des brevets et des secrets de fabrication est considérable ».

Rolande DEPOORTERE, *La question des réparations allemandes dans la politique étrangère de la Belgique après la Première Guerre mondiale 1919-1925*, Gilly, Académie de Belgique, 1997, Mémoire de la classe des lettres, t. XVII, p. 18-19

19.04.05. Distinction prisonniers de guerre wallons et flamands

Dans son *Rapport sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre*, la Commission d'enquête sur les violations du « droit international » a pointé de nombreux mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre : imposition de travaux pénibles, brimades, conditions de vie insalubre, etc. Dès 1915, près de 37.500 Belges sont enfermés dans des camps en Allemagne. Un sort particulier les attend selon qu'ils sont Wallons ou Flamands, du moins en a-t-on le témoignage pour le camp de Göttingen.

« La question linguistique a été posée au camp de Göttingen avant l'agitation activiste. Un homme a joué ici dès le début un rôle prépondérant : c'est le professeur Karl Stange, un civil allemand dont la qualité officielle n'apparaissait pas clairement aux prisonniers. Il n'était que le subordonné du colonel Bogen et cependant tous ses ordres étaient exécutés par les soldats allemands. Il posa pour la première fois la question linguistique lors de la formation d'un comité de secours parmi les prisonniers. Ce n'est qu'après de longs efforts que nos prisonniers purent constituer l'Union belge, qui réussit, en usant de beaucoup de prudence, à se maintenir jusqu'en 1917. (…) M. Stange n'agissait pas de son propre chef

car les prisonniers ayant réclamé auprès du colonel contre la séparation des Flamands et des Wallons, logés à l'intérieur du camp dans des baraques distinctes, il leur fut répondu que c'était l'ordre de Berlin » À partir de 1917, « tous les camps de prisonniers reçurent l'ordre d'envoyer à Göttingen les Flamands « intellectuels », les étudiants et les artistes, ou ceux qui se faisaient passer pour tels (…) on procéda (…) à des triages successifs dans l'intention de créer un noyau de prisonniers ralliés à l'activisme »

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES VIOLATIONS DES RÈGLES DU DROIT DES GENS, DES LOIS ET DES COUTUMES DE LA GUERRE, *Rapports et documents d'enquête. Deuxième volume. Rapports sur les déportations des ouvriers belges et sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers civils belges*, Bruxelles, 1923, p. 403-404

> « N'ayant séjourné au camp de Göttingen que du 5 avril 1915 au 17 juin 1917, je ne puis donner que des renseignements sur les débuts de l'activisme dans ce camp.
>
> A mon entrée au camp de Göttingen, les Allemands avaient déjà inauguré leur système de division. En établissant nos identités, ils prétendaient faire de nous des Flamands et des Wallons. (…)
>
> Dans l'idée du prof. Stange, wallon était toujours synonyme de français ; donc le comité français devait être le comité des Belges qu'il classait comme Wallons.
>
> Quand la séparation administrative eut été décidée en Belgique occupée, les Wallons ont dû quitter Göttingen pour Cassel ».

Déposition d'Edwin Bauwens, Westmalle, dans *Rapport*…, p. 524 et 526

> « La généralité des Belges ont été envoyés d'office dans le camp de Göttingen, pour le seul motif qu'ils avaient un nom flamand ou bien qu'ils étaient nés en pays flamand ».

Déposition de M. Schakmans Bruxelles, dans *Rapport*…, p. 527

> « Lorsque les Allemands inaugurèrent en Belgique leur politique de séparation, les effets s'en firent sentir jusque dans l'église de Rennbahn. Les Flamands, sur qui ils fondaient les espérances que vous savez, furent soumis au même régime d'exception que les musulmans (à savoir "soumettre ces hommes à une habile propagande, dans un milieu plus homogène, et de provoquer ensuite des enrôlements volontaires dans les armées du Croissant"). Un camp de Münster (le camp I, je crois) fut doté d'une chapelle flamande. A en juger par le maigre contingent qui quittait Rennbahn le dimanche matin pour s'y rendre - une dizaine d'hommes escortés par une sentinelle - je doute que les cérémonies religieuses y aient jamais brillé d'un grand éclat. Du moins l'église flamande était une réalité, et les Allemands n'en demandaient pas davantage. Je serais aussi curieux que vous de savoir ce qui s'y passait, et le tour qu'y prenait l'éloquence sacrée. Mais j'étais avant tout un Wallon à Rennbahn, et comme tel je n'avais pas droit d'accès au nouveau sanctuaire ».

Jean DESFLANDRES, *Rennbahn, Trente-deux mois de captivité en Allemagne (1914-1917), Souvenirs d'un soldat belge, étudiant à l'Université libre de Bruxelles*, Paris, Plon, 1920, t. 1, p. 353-354.

19.04.06. La séparation administrative

L'arrêté allemand du **29 avril 1916** définit avec précision les communes dites de la frontière linguistique. Il s'agit avant tout de définir l'emploi de la langue véhiculaire dans les écoles communales libres comme officielles.

Pour la frontière linguistique **wallo-allemande**, sont concernées, en province de Liège, Andrimont, Aubel (sauf La Clouse), Bilstain, Clermont, Dolhain-Limbourg et Thimister ; en province de Luxembourg, Feitler, Halanzy (sauf deux quartiers), Hollange et Vielsalm.

Pour la frontière linguistique **wallo-flamande**, sont concernées, en province de Liège, Berneau, Bettincourt, Bombaye, Haccourt, Lixhe, Roost-Creenwick, Waremme ; en province de Limbourg, Bistingen, Corswarem, Eben-Emael, Herstappe, Lanaye, Otrange, Rukkelingen op den Jeker, Wonck ; en province de Brabant, Beauvechain, Braine l'Alleud, Braine le Château, Clabecq, Nethen, Quenast, Rebecq-Rognon, Saintes, L'Ecluse, La Hulpe, Tubize, Waterloo, Wavre ; en province de Hainaut, Deux-Accren, Ellezelles, Escanaffles, Estaimpuis, Evregnies, Flobecq, Petit-Enghien, Mark, Saint-Léger, Warcoing, Wattripont ; en province de Flandre orientale, Amougies, Orroir, Russeignies ; en province de Flandre occidentale, Bas-Warneton, Dottignies, Herseaux, Luingne, Mouscron, Ploegsteert, Warneton.

Décret allemand du **21 mars 1917** imposant la séparation administrative :

> « Il est formé en Belgique deux régions administratives dont l'une comprend les provinces d'Anvers, de Limbourg, de Flandre orientale et de Flandre occidentale, ainsi que les arrondissements de Bruxelles et de Louvain; l'autre (comprend) les provinces de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur. L'administration de la première de ces deux régions sera dirigée de Bruxelles; celle de la deuxième, de Namur ».

Pasinomie, *Lois et arrêtés du gouvernement général allemand,* 1917, p. 25

Arrêté du gouverneur général en date du **13 avril 1917**

L'arrondissement de Nivelles est détaché du Brabant déjà scindé en deux, et incorporé à la province du Hainaut. Quatorze membres sortent du conseil provincial du Brabant pour intégrer celui du Hainaut. Deux députés permanents du Brabant glissent dans la députation du Hainaut.

Enghien et ses environs passent au Brabant flamand.

L'arrêté allemand du **9 août 1917** officialise l'emploi exclusif de la langue flamande en Flandre et à Bruxelles puisque Bruxelles est considérée comme partie intégrante de la Flandre. En conséquence, les écoles bilingues sont supprimées, les instituteurs récalcitrants sont renvoyés et les Wallons résidant en Flandre sont considérés comme des étrangers.

Ordonnance du **15 décembre 1917** et arrêté du **4 février 1918** :

- sept communes dites flamandes du Hainaut sont rattachées au Brabant flamand (Bever, Edighen, Lethelingen, Merck, Saint-Pierre-Capelle) et à la Flandre orientale (Everbeek et Deux-Acren),

- quinze communes de la province de Liège passe au Limbourg : Attenhoven, Laar, Elisem, Landen, Neerhespen, Verlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Waasmond, Walshouthem, Wasbetz, Wange et Werezem. Il s'agit ici de la partie du nord-ouest de la province de Liège, située entre la ligne ferroviaire Liège-Bruxelles et les provinces de Brabant et de Limbourg.

19.04.07a. Belgique : but de guerre allemand

> « Je me permets cependant d'ajouter qu'il ne serait pas bon d'abandonner à son sort la Flandre délivrée de la domination de la Wallonie. (…) le sort de la Wallonie entièrement francisée sera celui d'un ennemi de l'Allemagne. Une Wallonie rendue à l'influence française deviendrait automatiquement un instrument de domination anglaise et servirait de prétexte aux visées anglaises sur les côtes des Flandres. L'extension de la puissance allemande et de l'influence allemande en Wallonie ne me paraît pas moins importante qu'en Flandre. Économiquement, la Wallonie vaut même plus pour l'Allemagne que la Flandre à cause de son industrie »[2].

Insistant sur l'importance primordiale d'Anvers dans l'intérêt allemand, von Bissing ajoute :

> « (…) Il faut noter en outre qu'il y a entre Flamands et Wallons beaucoup de relations économiques qui doivent continuer après la séparation. (…) La population wallonne est plus facile à manier et à diriger que la flamande. (…) Les Wallons sont plus légers, et s'ils gagnent beaucoup, s'ils ont quelques avantages sociaux, s'ils peuvent jouir de la vie, ils sont faciles à gouverner. Il convient de garder une Wallonie bien organisée à côté d'une Flandre bien organisée ».
>
> « Pour bien assurer notre situation future, il nous faut donner au problème belge une solution aussi simple que possible. Si nous abandonnons une partie de la Belgique, ou si nous érigeons en État autonome le territoire des Flandres, nous nous créons non seulement des difficultés considérables, mais encore nous nous privons des avantages très importants et du secours que le territoire belge ne peut nous donner que si l'ensemble en est soumis à l'administration allemande ».
>
> Et à ceux qui, en Allemagne, craindraient que l'annexion complète de la Belgique introduise un peuple étranger dans le monde germanique, von Bissing répond que « la Belgique est toute peuplée de Germains. Car les Wallons eux-mêmes ne sont devenus Français qu'au cours des temps ».

Avec patience et sous une dictature militaire provisoire, Moritz von Bissing prévoit que Flamands et Wallons finiront par s'habituer de la présence allemande. Les premiers

> « n'auront aucune peine à s'accommoder, au sortir d'une tyrannie welche, d'un état de choses transitoire d'où sortira pour eux la liberté. Les Wallons pourront et devront, durant cette période, décider s'ils veulent s'adapter aux circonstances nouvelles ou s'ils préfèrent quitter la Belgique ».

Archives du Ministère belge des Affaires étrangères, 257b, Extraits du testament politique du gouverneur général pour la Belgique, Moritz von Bissing (1844-1917), publié notamment dans un journal polonais *Gazeta Polska*, 5 mars 1918.

[2] LNUB, *Les archives du Conseil de Flandre...*, p. XXVII.

19.04.07b. Bethmann-Hollweg ne veut pas annexer la Belgique

> « (…) bien convaincu à donner à tous les peuples, les droits sacrés de pouvoir se gouverner eux-mêmes, [le chancelier allemand Bethmann-Hollweg] veut imposer la séparation administrative par tous les moyens pour que, lors de la conférence de la paix, au moment où les alliés émettront leurs exigences de voir donner une sorte d'autonomie aux différents petits peuples autrichiens, balkaniques et autres, l'Allemagne puisse exiger le maintien de la séparation administrative établie pendant la guerre… Bethmann-Hollweg estime qu'il sera suivi par tous les Flamands. Forte de ses bons contacts avec la Flandre, l'Allemagne continuera à exercer son influence sur l'économie belge : l'immigration allemande s'accroîtra. Le Limbourg, renfermant la houille, est un objectif prioritaire, car, en plus, pourraient être établis de grands ateliers métallurgiques, filiales des groupes allemands. Quant aux Wallons, nous les laisserons péniblement se développer comme ils l'entendent. On arrivera ainsi sans à coup à la séparation bien nette de ces deux races si différentes. Peut-être les Wallons demanderont-ils plus tard leur rattachement à la France à moins que, comme c'est probable, les Flamands ne se répandent en Wallonie où ils ne tarderaient pas à supplanter les Wallons ».

Archives du Ministère belge des Affaires étrangères, 257, Note du baron de Fallon, de la Légation de Belgique à La Haye du 13 juin 1917, à l'intention du ministre des Affaires étrangères Beyens. La note de la Légation repose sur le témoignage d'un mandataire politique de Wallonie. Les notes du diplomate ne révèleront jamais l'identité de son interlocuteur.

19.04.10a. Namur, siège de l'administration allemande pour les affaires wallonnes

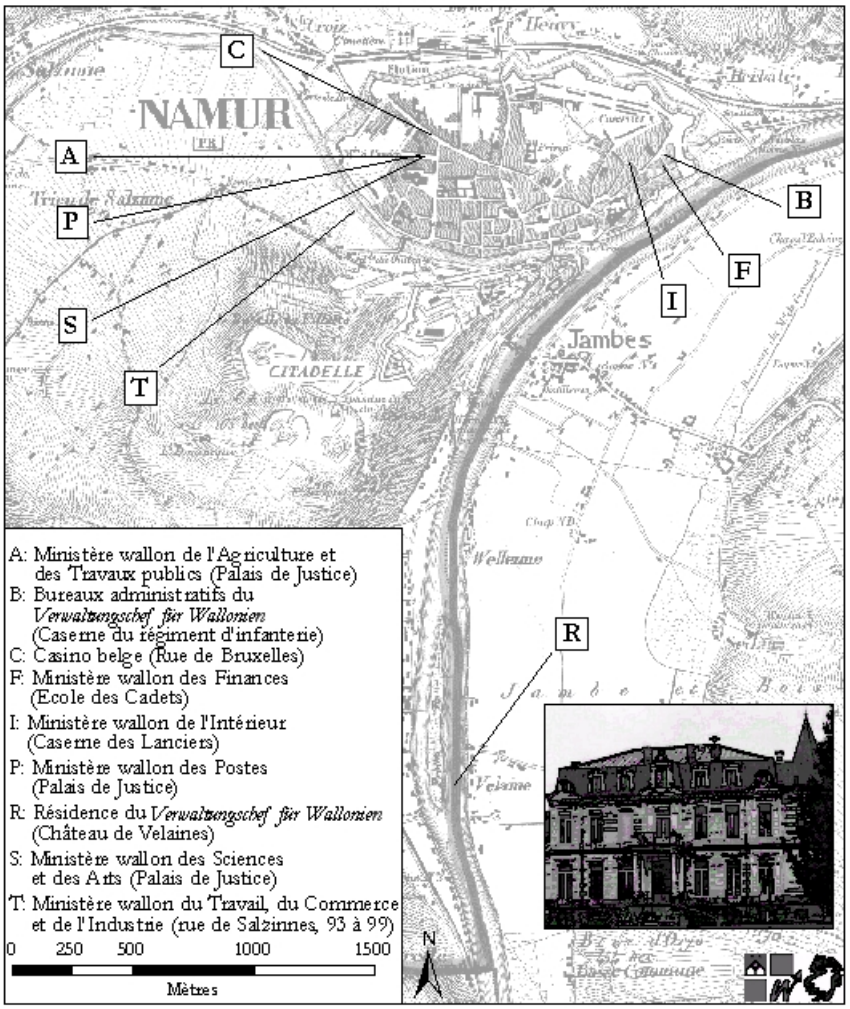

Les implantations de la *Zivilverwaltung für Wallonien* à Namur (1917-1918). © Réalisation : Pascal Maes, Département de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Service public de Wallonie ; © Conception : Paul Delforge, Institut Destrée, 2008. Extrait de Paul DELFORGE, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale, Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Destrée, 2008, coll. Notre Histoire

19.04.10b. Manifeste du Comité de Défense de la Wallonie

Après les attendus, le Manifeste proclame quatre principes :

> 1° La Wallonie, en gardant obstinément le silence durant cette période troublée, risque de perdre la force morale qui lui sera indispensable pour faire entendre sa volonté par la grande voix de tout son peuple, à l'heure suprême où son avenir se décidera ;
>
> 2° Les Wallons doivent, dès à présent, se préparer à défendre les intérêts de leur « race » et prendre toute mesure utile à la sauvegarde des caractéristiques de leur civilisation ;
>
> 3° Il y a lieu de créer, dans ce but, un Comité de Défense de la Wallonie dont les soussignés sont les premiers adhérents ;
>
> 4° Ce Comité, comme premier acte, rappelle solennellement à la Wallonie tout entière l'article IX des statuts de l'Assemblée wallonne.

En plus de s'appuyer sur l'appartenance de trois signataires à cette instance, le Manifeste se réfère en effet explicitement au *Programme* adopté à Charleroi le 20 octobre 1912 par l'Assemblée wallonne, et reprend intégralement son fameux article IX :

> L'Assemblée wallonne déclare sa ferme volonté de maintenir sa nationalité belge. Persuadée que l'Unité belge, basée sur la domination d'une race sur l'autre, serait impossible à conserver et à défendre, elle affirme que la Belgique ne peut poursuivre ses destinées que par l'union des deux peuples qui la composent, union basée sur l'indépendance réciproque, et faite d'une entente loyale et cordiale ».

Et le manifeste de s'achever par cette formule :

« VIVE LA WALLONIE LIBRE DANS LA BELGIQUE INDEPENDANTE ! »

Fonds d'histoire du Mouvement wallon, Fds Carlier, Boite 59, F0026/2, Procès politiques, Déposition de Franz Foulon, 20 novembre 1919.

10.05. État d'esprit dans les tranchées

L'état d'esprit des soldats wallons nécessiterait une recherche approfondie, qui ne manquerait pas d'intérêt, comme en témoigne la publication en 1998 par Marcel Bolle de Bal de la correspondance échangée par deux soldats wallons entre 1916 et 1918[3]. Amis avant la guerre, Jean Bolle[4] et Paul Heuson[5] ont volontairement rejoint l'armée belge durant l'année 1915. Un bombardement allemand va séparer brusquement leur destinée, en mai 1916. Gravement blessé, Paul Heuson est évacué, soigné pendant dix mois et finalement affecté à des tâches administratives dans la zone « arrière », au sein de l'Office de propagande belge du ministère des Affaires étrangères installé au Havre (mars 1917), tandis que Jean Bolle poursuit la guerre sur le « Front ». Séparés par les événements, les deux hommes entretiennent une correspondance que leurs petits-enfants ont retrouvée et éditée, faisant revivre le destin croisé de deux soldats qui ont eu la chance de se retrouver souvent après la guerre. La correspondance n'est pas exclusivement consacrée aux questions politiques, mais, au sortir d'une longue période passée à combattre dans les tranchées, à moins de 2.000 mètres de l'ennemi, le capitaine Bolle parle tour à tour de sa situation, de ses relations avec son supérieur, de l'avenir, et notamment de la séparation administrative que viennent de décréter les Allemands.

> « Pardonne mon long silence. Il correspond à une longue période de tranchées où il m'a été à peu près impossible de trouver le temps de dépaqueter mon sac. Moralité : porte-plumes et papiers à lettres se trouvant au fond dudit, ils y restèrent. Je n'employai ma belle écriture qu'à faire, au crayon, des croquis, des rapports, des rôles de garde, des listes, des demandes d'effets, de ci, de ça, même des carnets de peloton. Autrement dit, je fus couillonné.
>
> Notre capitaine se montre de plus en plus mauvais, et aussi de plus en plus [illisible]. On ne l'a pas encore vu une seule fois en première ligne, encore moins aux avant-postes. Son poste de commandement étant à 150 mètres des tranchées.
>
> Mais une fois que nous sommes au piquet, qu'il y a 2000 mètres des Boches à lui, il nous bombarde d'inspections de toutes sortes, de théories, de trente-six couilles. Ajoute à cela le travail qui lui est commandé de plus haut. Nous avons du mal à trouver quelques instants à nous au long d'une journée.
>
> Suivi des journaux de façon très irrégulière pendant ces derniers temps. Comme on devait s'en douter, l'avance franco-britannique, si rapide au début, n'a pas tardé à se heurter à une résistance organisée. N'empêche qu'après un temps d'arrêt, ils ont l'air de se remettre à la progression lente et méthodique. Cela ne me déplaît pas.

---

[3] Marcel BOLLE DE BAL (éd.), *Les survivants du boyau de la mort. Lettres de deux jeunes Wallons en 14-18*, Bruxelles (Mémoires d'Europe), 1998. Des témoignages de guerre ont déjà fait l'objet de publication, mais on accède rarement à l'intégralité des courriers échangés. Cfr notamment Martial LEKEU, *Mes cloîtres dans la tempête*, 1922. Max DEAUVILLE, *Jusqu'à l'Yser*, 1917 et *La Boue des Flandres*, 1922. Artur L. Pasquier, *Carnets de campagne 1914-1918*, Bruxelles (Renaissance du Livre), 1939. Francis ANDRÉ, *Les affamés*, Liège, W'Allons-nous ?, 1985, avec une introduction de Roger Mounèje.

[4] Jean Bolle (Couvin 1896 – Uccle 1970). Étudiant à la Faculté polytechnique de l'Université libre de Bruxelles (1912) où il rencontrera Paul Heuson, puis à l'École de commerce Solvay (1920-1924), il reprend le commerce de charbon de son oncle et tuteur, Auguste de Bal. Commerçant prospère, il est choisi comme vice-président du Tribunal de Commerce de Bruxelles, ainsi que de la Chambre de Commerce. *Les survivants du boyau de la mort*…, p. 180-181.

[5] Paul Heuson (Nivelles 1893 – Bruxelles 1995). Après une jeunesse passée en Russie, il revient à St Gilles où il accomplit ses humanités. Étudiant à la Faculté polytechnique de l'Université libre de Bruxelles (1912) où il rencontre Jean Bolle, il est mobilisé en août 1914 et participe aux batailles dans la région liégeoise. Réformé définitivement en mars 1917, Heuson est affecté à l'Office de Propagande belge, au Havre et, à partir d'octobre 1917, entreprend des études à Paris. Ingénieur des Arts et Manufactures en 1919, il entre dans l'entreprise Evence-Coppée où travaillait déjà son père. L'ingénieur voyage beaucoup. En 1940, il est envoyé à St Nazaire pour remettre en marche une usine sidérurgique. Ingénieur en chef de la division fours et Cokes (1946-1955), il est nommé directeur général d'une nouvelle société Evence-Coppée France et s'installe à Paris. *Les survivants du boyau de la mort*..., p. 181-183.

Mais ce qui est plus intéressant, ce sont les événements de Belgique occupée. La sépa admi que nous réclamons réalisée par les Boches, cela ne manque pas d'enseignements. Lis-tu le *XXème siècle* et as-tu vu tous les commentaires dont il a accompagné l'annonce de la nouvelle. Il fait allusion à *l'Opinion wallonne* et au groupe des « wallingants » qui partagent ses idées. Il va jusqu'à les accuser de traîtrise. Laissons hurler le canard ; n'empêche qu'on ne verra notre avis exposé dans aucun grand journal et que l'opinion du XXe passera pour celle de tous les Belges.

Raisonnement simpliste que celui du XXe ! Pour lui, tout ce que font les Boches est mal fait et contraire à l'intérêt national. Voyons plus large. Les Boches se sont montrés meilleurs organisateurs que nous, plus habiles politiques et ils ont simplement montré que c'est nous qui avions raison. Je ne suis pas bien renseigné, je ne suis pas au courant des détails de la séparation. En tout cas, il y a déjà quelque chose qui me fait peur, c'est que Bruxelles est capitale de la partie flamande. Arrangement funeste. Ils vont faire tout leur possible pour chasser le français de Bruxelles comme ils le font dans les Flandres. Ils voudraient Bruxelles, flamand, sinon boche. Triste.

À part çà, cette sépa (sic) ne serait peut-être pas une mauvaise affaire à notre point de vue, même faite par les Boches, si elle ne mettait, de par son origine, dans la masse, une animosité certaine (…) ».

Lettre adressée par Jean Bolle, le 4 avril 1917, reproduite dans Marcel BOLLE DE BAL (éd.), *Les survivants du boyau de la mort. Lettres de deux jeunes Wallons en 14-18*, Bruxelles (Mémoires d'Europe), 1998, p. 101 et 104
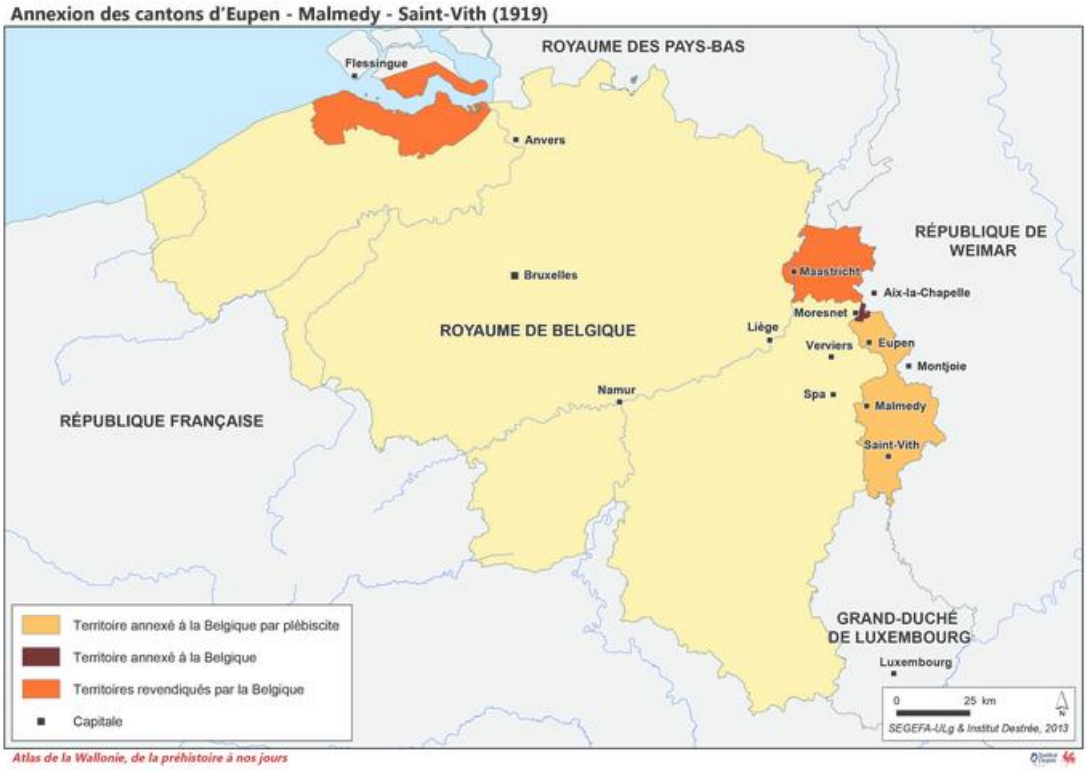
19.06. Annexion des cantons d'Eupen - Malmedy - Saint-Vith (1919)